

## Rallye Paris-Dakar:

### DU PAIN ET DES JEUX

**P**aris-Dakar : la horde est lâchée. A tombeau ouvert dans le désert, 150 motos, 350 voitures et 50 camions - ces nouveaux Croisés de la "civilisation" occidentale - portent leur religion aux confins de la brousse, et de la misère. Leur Dieu est le volant, leur Saint-Esprit s'évapore en gaz d'échappement. Rouler les mécaniques devant un petit Africain ébahi et affamé, quelle gloriole !

"Affronter le danger, risquer de se retrouver largué dans le néant à cause d'une panne mécanique et ne devoir compter que sur soi-même pour s'en sortir... Le Paris-Dakar est d'abord pour soi une épreuve de vérité", admire *Le Figaro*. Quel exploit, en effet ! En fait de risques, ils sont largement couverts. Perdus dans le Ténéré, les concurrents peuvent compter sur une armada de secours : 30 médecins pour 1.500 participants (un pour 50), des réserves de nourriture et de carburant, des hélicoptères et toute la gamme de l'informatique pour les retrouver, une tribu de journalistes et de caméramans pour raconter leurs misères. Le petit écran égaye de ses aventures factices les longues soirées d'hiver. "Du pain et des jeux", criait le peuple de Rome avant les combats de gladiateurs et les crucifixions dans les amphithéâtres. Les sponsors de la bagnole font comme César. Le chômage ne donne pas toujours le pain, mais pour les jeux on ne lésine pas. Question de publicité : les exploits de Porsche, Lada ou Mercedes feront demain le beurre des constructeurs automobiles. Et si les acteurs ne sont plus des esclaves, ils sont au moins de serviles montreurs d'images, bien payés et assurés.

**A**lgérie, Mauritanie, Niger, Mali, Sénégal : quel périple ! La participation, coût du véhicule non compris, est de 40.000 francs suisses. La dépense d'un équipage correspond à 60 fois le revenu d'une vie entière au Sénégal. Cette insolence du fric traverse des pays deshérités, rongés par la famine. Ils n'ont, eux, qu'un médecin pour 20.000 ou même 50.000 habitants. La famine du Sahel a chassé les paysans de leurs terres, agglomérés dans les bidonvilles des grandes cités. Mais cette famine ne tombe pas du ciel. Elle est le produit de décennies d'exploitation impérialiste, qui a supprimé la production vivrière au profit de produits d'exportation, les arachides ou le coton. L'uranium, le pétrole, le fer sont entre les mains des multinationales. Pays pillés où les hordes du Paris-Dakar se comportent en conquérants. Un enfant est mort, fauché par un bolide.

**A**ux peuples affamés du Nord de l'Afrique, les secours n'arrivent pas ou restent insuffisants. Il manque, par exemple, des camions, des véhicules pour acheminer l'aide alimentaire, tandis que le Paris-Dakar se pavane dans le désert. La véritable "lutte pour la survie" est celle de ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants affamés. Les gigantesques ressources, financières, techniques et humaines dont le Paris-Dakar offre l'insolente démonstration pourraient leur sauver la vie définitivement. Mais la demande de millions d'affamés n'est pas une demande solvable. A l'inverse de la bagnole, de l'industrie d'armement ou de l'informatique. "L'exploit" du Paris-Dakar n'est qu'un petit exemple de cette gigantesque contradiction - celle du capitalisme dans toute son arrogance, et toute son inhumanité.

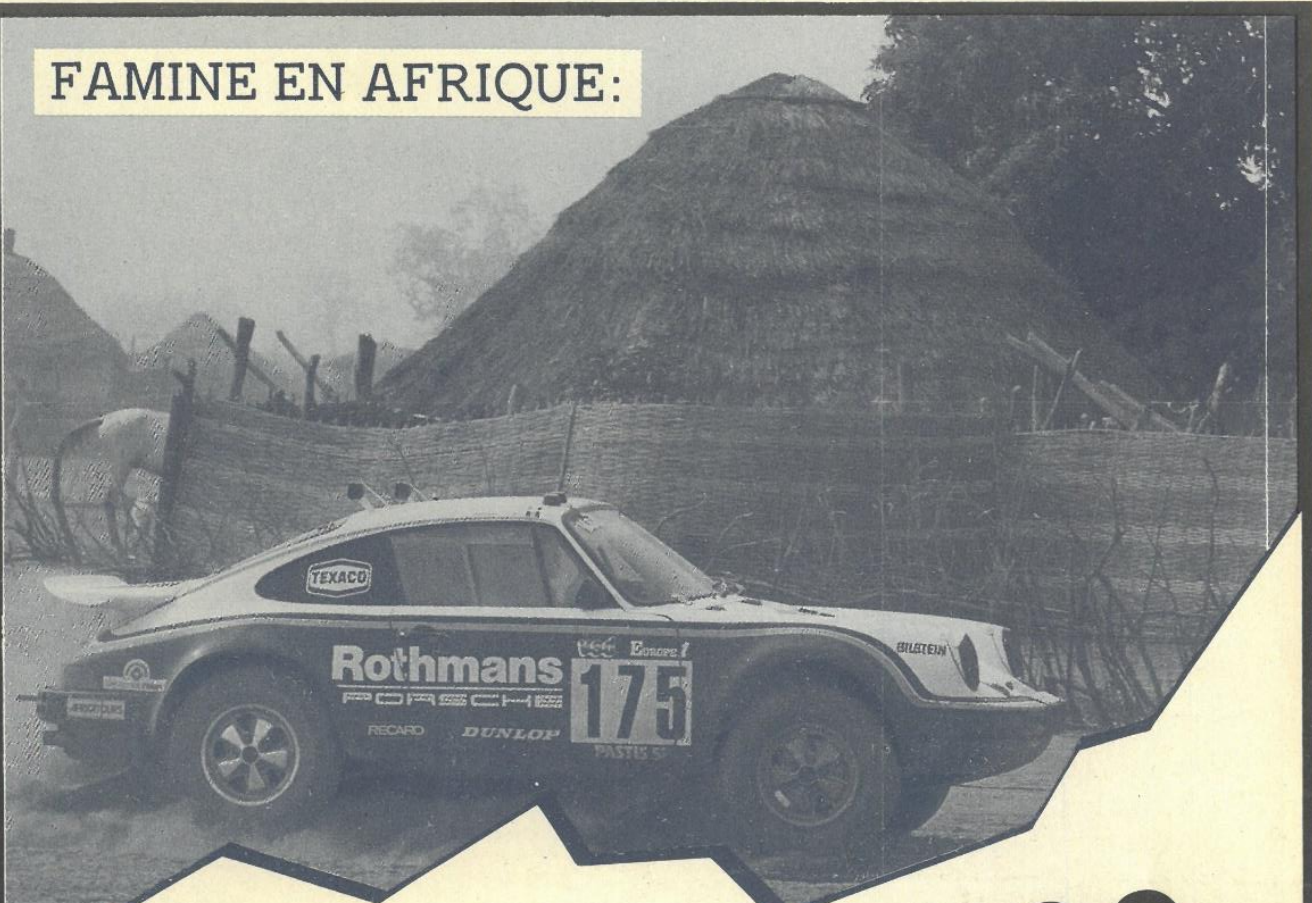
La Brèche

# la brèche

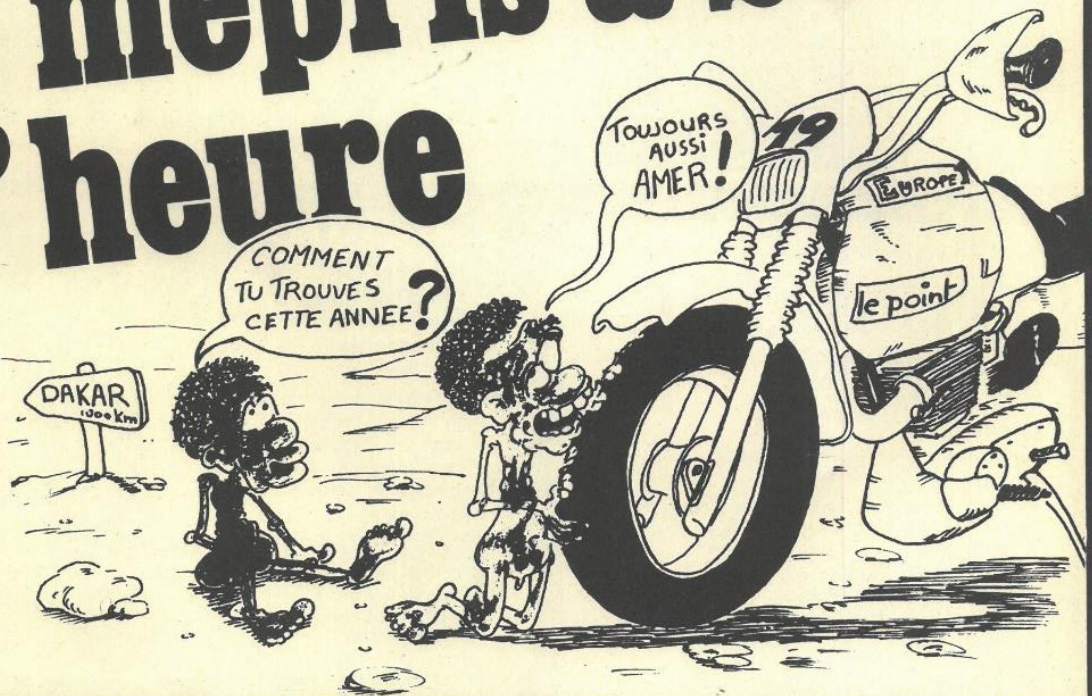
organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

## FAMINE EN AFRIQUE:



# Le mépris à 200 à l'heure



## POLOGNE:

# LE PROCÈS DE TORUN



## LE NICARAGUA AUJOURD'HUI

Conférence-débat

YVERDON

Restaurant du Casino  
(salle du 1er étage)

jeudi 24 janvier, 20h

avec :

Anton Gisler, prêtre missionnaire;

Piotr Haggenjos, brigadiste de la paix;

Alfredo Morabia, PSO, médecin; et

MICHEL BUHLER

org.: Comité Amérique centrale du Nord Vaudois; Magasins du Monde, Yverdon.

Les élections du 4 novembre 1984 au Nicaragua ont vu une très nette victoire du Front sandiniste de libération nationale. En participant massivement à ces élections, la population a exprimé sa volonté de poursuivre l'expérience révolutionnaire des Sandinistes. Pour présenter cette expérience, nous avons invité quatre personnalités à venir exposer l'un de ses aspects :

\* Le révérend père Anton Gisler exposera son point de vue sur la **théologie de la libération**, et sur les **rapports entre l'Eglise et l'Etat au Nicaragua**.

\* De retour en Suisse depuis mi-décembre, Piotr Haggenjos nous fera part de son expérience de **brigadiste de la paix**.

\* Un **médecin**, Alfredo Morabia, membre du PSO, parlera de la **santé au Nicaragua**. Après seulement trois ans de révolution, les Nicaraguayens avaient construit 110 postes de santé et 21 hôpitaux. Les diverses campagnes de santé ont permis de réduire la malaria.

\* Michel Bühler, bien connu pour ses chansons soutenant les défavorisés et appuyant ceux qui luttent, partout dans le monde, pour une société solidaire, est allé au Nicaragua l'été dernier. Il nous fera part de son expérience positive, de ses impressions, des contacts qu'il a eus, de l'enseignement humain qu'il en a retiré.

## TOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES MINEURS BRITANNIQUES



Meeting de solidarité avec les mineurs britanniques à Lausanne, le 20 décembre dernier.

La grève des mineurs anglais est entrée dans son onzième mois. La situation de ces 140 000 mineurs et de leurs familles est aujourd'hui très préoccupante. Le gouvernement Thatcher a tout fait pour discréditer le mouvement des mineurs et pour le casser. C'est à une véritable irlandisation des régions minières à laquelle on assiste : violences policières, arrestations, misère matérielle croissante des familles des mineurs, etc. Un tribunal a rendu un jugement pour saisir les avoirs du syndicat des mineurs (NUM). L'Etat coupe les allocations sociales aux grévistes qui, par ailleurs, ne touchent pas d'indemnités de grève. Il fait arrêter comme voleurs ceux qui prennent les misérables rebuts des terrils pour essayer de se chauffer. Il essaie même d'interdire des collectes d'argent à l'appui des grévistes, les collecteurs étant arrêtés sur la base d'une antique loi... contre le vagabondage. Le but réel poursuivi par le gouvernement et la direction des mines, c'est de briser le syndicat des mineurs et, à travers lui, tout

le syndicalisme de combat en Grande-Bretagne. C'est dire l'importance et l'urgence de la solidarité internationale.

Au mois de décembre, une tournée de solidarité a été organisée en Suisse. A cette occasion, Margaret Coulson et Sheena Stapleton, membres du Comité Femmes contre la fermeture des puits de Upton (Yorkshire), et Peter Eric Kitchin, mineur et délégué syndical du NUM, se sont exprimés et ont expliqué leur combat. Cette tournée, mise sur pied par une dizaine d'organisations politiques (dont le PSO), syndicales, de femmes et de jeunes, est passée par Lausanne (150 personnes, 2200 francs collectés), La Chaux-de-Fonds (130 personnes, 6400 francs), Genève (200 personnes, 5500 francs), Bienne (100 personnes, 1800 francs), Yverdon (40 personnes, 1000 francs), Zurich (180 personnes, 3200 francs) et Zoug (50 personnes, 960 francs). Comme en témoignent ces résultats, elle a rencontré un vif succès.

LA BRÈCHE AUGMENTE :

LA MÉNAGÈRE S'INQUIÈTE...



### AUGMENTATION DU PRIX DE "LA BRÈCHE"

Depuis le numéro 82 du 19 octobre 1973, *La Brèche* coûte 2 francs. Malgré l'augmentation de nos ventes et du nombre de nos abonné(e)s, nous sommes obligés aujourd'hui de faire passer le prix à 2 fr 50. C'est le "prix" à payer lorsqu'on n'est soutenu ni par le KGB, encore moins par la CIA et surtout pas par les banques suisses et qu'on ne vit pas sous le régime de la publicité comme la plupart des journaux et hebdomadaires.

En vous promettant que cette hausse de prix nous poussera encore plus à faire un journal toujours meilleur.

La rédaction

\*\*\*\*\*

### Communiqué de presse

Le Parti socialiste ouvrier, qui a soutenu dès le début l'initiative "l'Energie, notre affaire", constate que le Tribunal Fédéral, tout en jugeant que cette initiative ne répondait pas au critère d'unité de la matière, n'a jugé aucune de ses revendications et propositions comme anticonstitutionnelle.

Le PSO regrette la décision du Tribunal Fédéral : en effet, l'institution d'un droit de contrôle pour la population sur les Services Industriels (SI) est cohérent avec le but de l'initiative, qui est de promouvoir une réelle politique d'économie et d'innovation dans le domaine de l'énergie. Or les SI sont l'un des principaux acteurs dans ce domaine, et actuellement mènent la politique qu'ils veulent, sans possibilité d'intervention de la population.

Le PSO, enfin, demande au Conseil d'Etat de ne mépriser ni les hésitations du Tribunal Fédéral — quatre voix contre trois — ni les 17 000 signatures qui ont appuyé l'initiative, et de soumettre l'ensemble des propositions qu'elle contenait à la votation populaire, sous une forme qui respecte le jugement du Tribunal Fédéral. L'amputer ou, pire, ne pas la soumettre du tout serait céder, une fois de plus, aux pressions des milieux intéressés au gaspillage, qui avaient déjà réussi à la geler dans divers tiroirs durant trois ans.

PSO — section de Genève

\*\*\*\*\*

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

Rallye Paris-Dakar : du pain et des jeux 1

Scandaleux jugement : souvenirs, souvenirs... 3

Journaliste de la WOZ arrêté : défense d'informer 3

La-Chaux-de-Fonds : quand la gauche fait la politique de la droite 8

Extrême-droite : l'AN, militariste et antisociale 8

### SOCIAL

Brome sur Genève : que concoctent les autorités ? 4

Winterthur : une atmosphère de pogroms 4

Valais : des patrons humanitaires...? 5

Capitalisme et crise 5

### DOSSIER

Deuxième pilier : la "capitalisation" n'est pas un monstre sacré 6-7

L'escroquerie des "patriotes" 6

La Tour de Babel du 2ème pilier 7

### INTERNATIONAL

Armement : s'armer en négociant 9

SALVADOR : le silence discret du CICR 9

POLOGNE : combien faudra-t-il de coupables ? 10

AUTRICHE : victoire écologiste 10

### A ECOUTER

Dominique Scheder, en sortant de l'hiver (entretien) 11

### L'EVENEMENT

BHOPAL : une catastrophe planifiée 12

## abonnez-vous

### Abonnements à La Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte . . . 22,50

une année, env. ouverte . . . 45.-

une année, env. fermée . . . 55.-

une année, étranger (Europe) . . . 80.-

abonnement de soutien . . . 100.-

### Administration :

La Brèche, case postale 858

1211 Genève 3

CCP 10 - 25 669

### Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau

1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry

Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti

Socialiste

Ouvrier (PSO)

section suisse

de la IV<sup>e</sup> Internationale

### Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,

case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47

case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds

case postale 28, 1700 Fribourg 6

case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02

3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91

case postale 82, 1020 Renens VD 1

case postale 1532, 2002 Neuchâtel

case postale 485, 1400 Yverdon

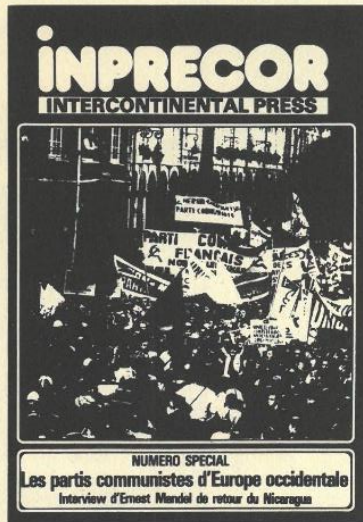
### BRIGADES DE SANTE AU NICARAGUA

Soirée d'information et de témoignages

GENEVE

Centre universitaire catholique (CUC), 30, rue de Candolle  
vendredi 25 janvier, 20 h.

Org: groupe romand solidaire du développement de la santé au Nicaragua, Association Nicaragua/Salvador, Centrale sanitaire suisse, CRT, SSP/VPOD



Lisez **INPRECOR**, *Intercontinental Press*, revue bimensuelle d'information et d'analyse de la IV<sup>e</sup> Internationale. Abonnez-vous. En vente dans nos locaux.



## Scandaleux jugement :

Inconnue du grand public, la SGSH est soudain apparue pour protester contre le jugement du Tribunal cantonal de Zurich, donnant raison au sieur Robert Eibel contre les auteurs du livre *Die unheimlichen Patrioten*<sup>1</sup>. Qu'est-ce que ce pataquès, et en quoi La Brèche se sent-elle concernée ? C'est pas le genre de trucs dont on cause dans les ateliers ou les bureaux... Certes, mais on pourrait, on devrait même en parler, car il s'agit ni plus ni moins que de l'interdiction de mentionner des faits historiquement passés. Non pas de pouvoir dire que Trucmuche avait un caractère de cochon, mais bien de mentionner, par exemple, que la fortune des Bührle a été construite sur les cadavres des victimes du militarisme hitlérien. Le Tribunal zurichois trouve qu'un rappel de ce genre est "condamnabile". Une attitude qui sent trop le souffre du totalitarisme pour la SGSH. Pour mieux saisir tout le sel de l'affaire, expliquons brièvement qui sont les principaux protagonistes. La SGSH, c'est la Société générale suisse d'histoire, studieuse association regroupant tout ce qui farfouille, dépouille, recherche, enseigne et pérore au nom de l'histoire. En règle générale, du beau linge, dont ni le coeur et encore moins le porte-monnaie ne sont à gauche. A telle enseigne que l'un des derniers présidents de la SGSH n'était autre que le colonel brigadier Roulet, responsable du SIT (Service d'information à la troupe, un

## Souvenirs, souvenirs

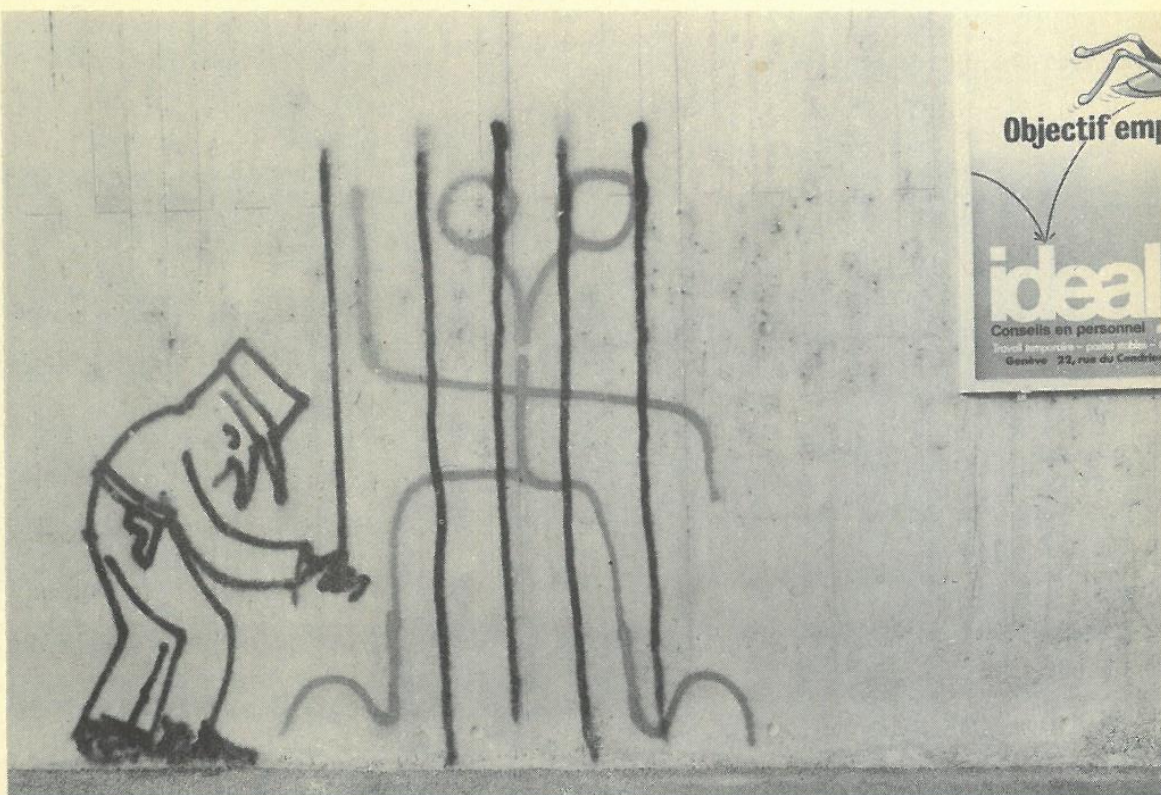
machin qui a succédé à la célèbre Armée et foyer). Robert Eibel, lui, c'est une figure. Ancien conseiller national radical, ancien secrétaire du Redressement national, ancien responsable de ces pavés "d'information" payante intitulés *L'Atout* (qui défendent mordicus le point de vue patronal le plus réactionnaire), c'est aussi et surtout un nostalgique invétéré de la période des "Fronts", les organisations fascistes suisses des années trente. Une attitude qu'il détecte que l'on rappelle, d'où ses procès contre les auteurs du livre *Die unheimlichen Patrioten*, consacré à l'extrême-droite et à ses accointances.

Quant au Tribunal cantonal zurichois, qui donna raison à Eibel, il a pondu un jugement qui mérite d'être accroché aux cimaises de la démocratie helvétique : "Si un préjudice intolérable est causé à la réputation d'une personne, sans raison valable et par l'évocation en public de circonstances passées dont le souvenir s'est déjà perdu, pareil comportement est condamnable sans souci de la véracité de la déclaration incriminée." (24 Heures, 15 décembre 1984) A première lecture, on a envie de répondre avec Jacques Brel : "les bourgeois, plus ça devient gros, plus ça devient bête...", tellement c'est hénarisme.

A la réflexion, on se dit toutefois que le Tribunal zurichois n'a que, maladroitement et stupidement, tenté de systématiser une pratique courante, dans plusieurs domaines. Ainsi nombre de documents des Archives fédérales, même s'ils remontent au siècle passé, ne peuvent être consultés qu'avec l'accord, discrétionnaire, du Conseil fédéral. Dans les archives cantonales, c'est souvent pire encore. Tout est fait pour que l'histoire, c'est-à-dire le passé réel, n'apparaisse qu'à travers la mythologie officielle. Celle du 1er août — fête "nationale" d'une nation qui n'exista jamais — qui célèbre la défense bornée des intérêts de petits hobereaux locaux, alors que l'Etat helvétique moderne est né d'une insurrection en 1848. Seulement voilà, être radical aujourd'hui et célébrer les vertus de l'insurrection populaire : dur, dur ! Quant à votre patron, qui se délecte des éditoriaux du *Journal de Genève* ou de la *Gazette de Lausanne*, rappelez-lui qu'avant d'accueillir avec sympathie Jean-Marie Le Pen, ces journaux ne parlaient, dans les années trente toujours, du Front populaire (Frente popular) espagnol que comme d'un "Frente crapular" (Front des crapules). Ça mettra de l'ambiance dans la boîte et montrera que le jugement du Tribunal zurichois n'a rien d'anodin.

Eric Peter

1. Les patriotes sans vergogne, étude sur l'extrême-droite en Suisse.



Interfoto

Journaliste de la WOZ arrêté :

## DÉFENSE D'INFORMER

De la défense nationale à la défense d'informer, il n'y a qu'un pas que les galonnés du Département militaire fédéral (DMF) franchissent allègrement. Le vendredi 14 décembre 1984, un correspondant de l'hebdomadaire zurichois *Wochenzeitung* (WOZ) est arrêté et mis pour quelques heures sous les verrous. Son crime supposé : violation du secret militaire. Cet abominable journaliste avait eu en effet l'outrecuidance de publier une partie du scénario de l'exercice de défense générale du mois précédent. Pareille impertinence a mis en branle toute la machine de la "justice" militaire.

On se souvient que l'exercice de défense générale de novembre dernier prévoyait l'éclatement de la troisième guerre mondiale en Grèce. A la suite de troubles dus aux élections d'octobre 1985 (qui auront réellement lieu), le gouvernement socialiste grec fait appel aux troupes soviétiques. Le 2 décembre 1985, des bataillons soviétiques et bulgares pénètrent en Grèce. Ce scénario, imaginé par les têtes pensantes du DMF, rappelle la "bonne ambiance" de la guerre froide. Gageons qu'un Reagan ne l'aurait pas rejeté.

## Le premier qui dit la vérité...

Or il advint qu'un journaliste de la WOZ, Urs Frieden, voulant faire consciencieusement son travail, publia dans son journal des extraits de ce scénario classé secret militaire. Publication qui provoqua un certain bruit puisque, peu après, la Suisse dut présenter ses excuses à la Grèce sur le mode : "mais, c'était pour rire... !" Cependant, tout le monde ne riait pas. Deux semaines après cette publication, Urs Frieden était arrêté par trois policiers en civil sur ordre du juge d'instruction militaire H.P. Schaad. Sécurité de l'Etat oblige, le journaliste est appréhendé au saut du lit, comme un vulgaire malfaiteur. Le porte-parole du DMF justifiera ceci en prétendant que l'inculpé aurait cherché à se soustraire à l'enquête. En réalité, cette suspicion reposait sur le simple fait que, la veille, le juge d'instruction Schaad n'avait pas réussi à atteindre par téléphone Urs Frieden. Comme quoi, si un

juge d'instruction militaire vous cherche, vous avez intérêt à être à la maison et à y rester !

Frieden a subi deux heures d'interrogatoire bien qu'il ait tout de suite refusé d'indiquer ses sources. Après un passage en prison, il a été relâché l'après-midi.

## Mesure d'intimidation

Il a fallu plus de deux semaines au DMF pour s'apercevoir que Frieden avait violé un secret militaire. Cette lenteur de réaction montre dans quelle mesure l'accusation est fragile. Il s'agit en fait d'une tentative d'intimidation visant à faire taire un journaliste critique. Dans un communiqué de protestation publié le même jour, l'Union suisse des journalistes (USJ) constate avec raison que cette arrestation, intervenant deux semaines après la publication incriminée, prouve à quel point les bases légales manquent. "Cette action, ajoute l'USJ, est dirigée contre un des principes de l'Etat de droit, soit la liberté d'informer et de presse." (ATS, 15 décembre 1984)

Ce n'est pas la première fois que le DMF brandit son gros bâton devant "l'indiscrétion" d'un journaliste. Il y a trois ans, un journaliste de la *Weltwoche* avait connu pareille mésaventure après la divulgation d'informations militaires lors de la rocambolesque affaire Bachmann. Depuis lors, le conseiller aux Etats Binder a déposé une motion pour une plus grande protection des journalistes et de leur source d'informations. Mais aucune modification n'est intervenue et la situation

juridique reste tout à fait ambiguë en la matière. Autrement dit, c'est le DMF qui juge, de manière souveraine et arbitraire, à partir de quand il y a violation du secret militaire susceptible d'être poursuivie devant ses propres tribunaux d'exception.

## Une répression sélective

On avait assisté pourtant, depuis l'affaire Bachmann, à un certain assouplissement dans la manie du secret tant prisée au DMF. Plusieurs informations taxées de confidentielles ont été rendues publiques par la suite sans que pour autant les galonnés de service ne fassent intervenir la justice militaire.

Avec le cas WOZ, le DMF frappe un journaliste critique et de gauche. Les méthodes policières brutales employées à son encontre attestent la volonté d'intimidation qui est à l'origine de cette action du DMF. Jamais pareille brutalité n'a été utilisée contre d'autres journalistes "coupables" d'indiscrétion à l'égard des militaires. Le DMF ne peut pas tolérer que des fonctionnaires informés discrètement des journaux de gauche qui, contrairement à la presse "objective", ne sont pas contrôlables par les grands lobbys.

La justice militaire, qui est une justice d'exception, est, nous dit-on, indispensable pour les conditions exceptionnelles de la guerre. Mais, même en temps de paix, elle sert à condamner les objecteurs de conscience, les soldats qui se battent pour les droits démocratiques à l'armée ou, comme le souligne l'affaire de la WOZ, contre des journalistes se montrant "trop" critiques et indisciplinés face à ce véritable tabou qu'est la défense nationale. L'armée, même en temps de paix, reste une institution d'exception dont la justice militaire et la discipline au carré sont deux piliers. Ceci nous rappelle que le citoyen perd tous ses droits lorsqu'il revêt l'uniforme. Voilà une bonne série de raisons justifiant l'abolition de la justice militaire.

P. Girardet



Brome sur Genève :

# Que concoctent les autorités ?

L'excellente enquête menée par Alec Feuz sur l'accident survenu à Firmenich (TV romande, *Tell Quel* du 11 janvier 1985) a jeté un pavé dans la mare. Les propos satisfaits du Conseil d'Etat au lendemain de l'accident en prennent un sérieux coup.

En bref, l'enquête d'Alec Feuz met en évidence plusieurs "dysfonctionnements". A Firmenich d'abord: le gaz s'est échappé dès 9h30, mais l'alarme n'a été donnée qu'à 9h51 et celle de Firmenich, directement reliée aux pompiers, n'a pas marché. Entre les différents services ensuite: un rapport du commandant des pompiers Delesderrier fait état d'une mauvaise coordination avec la police, qui a de plus inquiété la population par ses mises en garde. Les réseaux téléphoniques, surchargés, ne faisaient plus face. Enfin, l'officier de police Zwygart affirmait que l'évacuation de la population aurait pu être faite rapidement et sans problèmes, ce que contredit le responsable de la Protection civile (il aurait fallu au moins 6 ou 7 heures pour évacuer le quartier de la Jonction).

Comme le souligne le communiqué unitaire publié ci-contre, ces faits lèvent un petit bout du voile dont les autorités cherchent à cou-

vrir l'affaire. Tous rapports doivent être publiés. D'autant plus que le commandant des pompiers s'est empressé de minimiser ses critiques à la police, tout comme la direction de Firmenich cherche à atténuer l'affaire (*Tribune de Genève*, 11 janvier 1985). La production privée de l'entreprise chimique, au coeur de la ville, a mis en danger la vie publique: ses activités comme le déroulement des secours doivent être soumis à un contrôle public.

Or le Conseil d'Etat agit en silence. Et quand il parle (M. Borner, par exemple, à la conférence de presse le lendemain de l'accident, filmée à l'émission TV), c'est pour se permettre des propos douteux. Fier de l'efficacité de l'intervention — mise en doute depuis — M. Borner parlait comme un officier se félicitant d'un "exercice vivant"! Les habitants qui avaient les yeux irrités et s'inquiétaient (un accident à Givaudan, autre entreprise chi-

Interfoto



Après l'accident de Firmenich, manif de protestation à Genève le 22 novembre.

## Pour la publication des rapports secrets

Ayant appris par la presse — relatant l'émission de *Tell Quel* de ce vendredi — que l'accident du 8 novembre chez Firmenich avait eu lieu à 9h30 et non pas à 9h51, comme cela a toujours été dit publiquement et confirmé lors des deux entretiens avec les responsables de la maison Firmenich. Nous protestons contre cette tromperie qui n'avait qu'un seul but: nous faire croire, et faire croire à toute la population en la rapidité d'intervention du service de sécurité de Firmenich, des pompiers et de la police.

Une fois de plus ceci nous confirme dans la nécessité de la continuation de notre propre

commission d'enquête. Or notre enquête se heurte aujourd'hui au secret. En effet suite à cet accident, de nombreux services ont dû rendre un rapport: les pompiers, le service de toxicologie, la police, la protection civile, l'Inspection du travail, l'hôpital et enfin le Département des travaux publics. Nous avons, lors d'un entretien avec le service de toxicologie demandé à pouvoir prendre connaissance de tous ces rapports. Cette demande nous a été refusée. Plus grave encore, tous ces rapports ont été remis à M. Warynski, chef de la police, qui a été chargé de rédiger un rapport de synthèse destiné aux députés. Ainsi ces rapports comme d'ailleurs le rapport des pompiers ne seront à aucun moment portés directement à la connais-

sance du public. Les députés ainsi que la population sont adultes et n'ont pas besoin d'un rapport de synthèse pour comprendre ce qui s'est passé le 8 novembre.

Nous exigeons donc la publication intégrale de tous ces rapports.

Communiqué de :

Fédération des associations de quartiers et d'habitants (Jonction — Plainpalais — Grottes — Saint-Gervais — Trois-Chêne — Grange Canal), Parti socialiste ouvrier, Comité Malville, Comité contre Verbois nucléaire, Syndicat de la fonction publique VPOD, Fédération des syndicats chrétiens de Genève, Greenpeace Suisse.

mique, a fait jadis un mort) appréciant. A la radio, le chef du Département des travaux publics, le socialiste Grobet, avait annoncé le 9 novembre des contrôles rigoureux, voire une interdiction de produc-

tion si nécessaire. Toute la lumière doit être faite sans délai. Et comme le montrent l'enquête de Feuz et l'activité du comité unitaire, la lumière ne viendra pas d'en haut sans une pression d'en bas, une en-

quête par des personnes et des organismes indépendants dont le souci soit la sécurité des habitants — et non le satisfecit d'un officier en exercice à la Borner...

correspondant

Winterthour :

# UNE ATMOSPHERE DE POGROMS

Le 20 novembre dernier, 21 personnes ont été arrêtées à Winterthour. Motifs: un attentat à l'explosif qui a brisé deux lamelles et demi du store d'une fenêtre de la villa de l'ex-conseiller fédéral Friedrich, quelques peintures murales qui ont "troublé" la grisaille des murs de la ville et d'autres crimes de cette envergure. Six semaines plus tard, quatre de ces personnes sont encore en détention provisoire alors qu'aucune preuve n'a pu être apportée à leur charge et l'une des détenues a été amenée au suicide.

La multiplication de "sprayages" en ville, un pétard qui explose à la villa de Friedrich, il n'en fallait pas plus pour mettre la police de Winterthour sur les dents. Le 20

novembre, 21 personnes sont arrêtées et la justice bourgeoise sort son rouleau compresseur. Perquisitions, même chez des personnes franches de tout soupçon, arresta-

tions sur le lieu de travail et campagne de presse contre les "terroristes". Les Jeunesses socialistes révolutionnaires dénoncent dans un communiqué de presse: "Winterthour fait, depuis peu, la une des journaux. La tranquille ville industrielle est en émoi. Quelques peintures murales et explosions — montées en épingle par la presse — ont créé la panique. La police et la justice veulent montrer leur force de frappe. Des jeunes sont placés en détention préventive sur le seul critère de leur tenue vestimentaire, de leur genre de logement ou du

bistrot où ils vont boire un verre (...) Les méthodes de la police de Winterthour et du Ministère public fédéral qui la dirige sont un pas de plus vers l'Etat policier. Tous ceux qui ne sont pas prêts à se soumettre seront intimidés."

## Suicide en prison

Au début janvier, quatre suspects sont toujours en détention préventive sans qu'aucune preuve n'ait pu être avancée contre eux. On cherche à leur soutirer des

aveux en les mettant au secret, sans possibilité de consulter librement leurs avocats et de recevoir des visites. Dans la nuit du 18 décembre, cette terreur psychique a conduit une femme — Gabi — à la mort. Elle en est venue à se pendre dans sa cellule après avoir été menacée de 3000 francs d'amende pour avoir avoué sa participation à des "sprayages" en ville. L'ami de cette femme, également arrêté, s'est effondré en apprenant sa mort. Mais le Ministère public fédéral a maintenu sa détention et l'a déplacé à Zurich, dans une cellule surveillée par télévision interne.

Pendant ce temps, une atmosphère de pogroms règne à Winterthour. Des tracts d'une association de défense des citoyens revendiquent la justice expéditive, avec menaces de mort.

Le PSO exige la libération immédiate des détenus, la publication des preuves éventuelles et une enquête avec condamnation des responsables de la mort de Gabi.

Cette répression peut se retourner rapidement contre toute opposition, syndicale, antinucléaire, écologiste, etc. La gauche doit riposter dès le début, de manière unitaire, contre la marche vers un Etat policier et contre la gestion bourgeoise de la crise, même si elle se distancie de certaines formes d'action.



A Zürich et Winterthour se déroulent des manifestations contre les arrestations. Le PSO et les JSR y ont participé activement.



Vendeuses valaisannes :

# Des patrons humanitaires...!

La lutte qui oppose les syndicats chrétiens et les vendeuses valaisannes aux commerçants du canton remonte maintenant à quatre ans. Dernièrement, avec la proposition d'un contrat type de l'Etat, elle a pris une nouvelle tournure. Bien qu'il signifie un sensible mieux par rapport à la situation actuelle, ce projet est loin de "révolutionner" les conditions sociales et de travail du personnel de la vente. Pourtant le patronat essaie par tous les moyens de le tourner.

Depuis 1949, le commerce de détail du canton du Valais disposait d'une convention collective de travail (CCT) régulièrement négociée et signée par les syndicats chrétiens. Les conditions prévues par cette CCT n'avaient rien d'exorbitant. Comme chacun le sait, la situation faite aux travailleur(euse)s de ce secteur est parmi les pires qu'on puisse rencontrer. C'en était déjà trop pour les patrons.

## "Traitements honorables"

Début 1981, l'Union commerciale valaisanne (UCOVA, l'associa-

tion patronale) dénonce, sans pourparlers préalables, la CCT qui la lie aux syndicats. La plupart des commerces et des grandes surfaces, à l'exception d'une ou de deux grandes chaînes appliquant des conventions nationales, en profitent pour maintenir des salaires scandaleusement bas. Comme le révèle une enquête effectuée par les syndicats chrétiens et publiée dans leur journal (*Syndicalisme*, 8 octobre 1984), le personnel, majoritairement féminin, touche un salaire mensuel moyen de 1200 francs (pour les non qualifiés) à 1400 francs (pour



Interfoto

les qualifiés). Certains patrons même versent des salaires de 900 francs. Il faut ajouter à cela des horaires surchargés, un travail en permanence debout, le bruit, le manque de lumière et des vacances dérisoires. Conditions de travail normales et honorables d'après les dignes patrons, et probablement démocrates-chrétiens, de l'UCOVA. "Des traitements tout à fait convenables", dira le directeur de La Placette-Sierre (*L'Hebdo*, 3 janvier 1985).

## Un contrat type modeste...

Après la dénonciation de la CCT par l'UCOVA, les syndicats chrétiens déposent une plainte à l'Office cantonal de conciliation. Rien ne bouge et une pétition est lancée, vu le refus obstiné des patrons d'entamer une quelconque négociation. La pétition, qui réclame l'établissement d'un contrat type de

travail, est déposée en janvier 1983 munie de plus de 6000 signatures. A partir de là, le Conseil d'Etat élabore un projet de contrat type qu'il soumet à consultation... en septembre 1984. Remarquons la rapidité avec laquelle les autorités valaisannes se sont soucies du problème. Elles avaient sans doute d'autres chats à fouetter (accueil de Le Pen, par exemple).

En gros, ce contrat type propose un salaire minimum de 1650 francs pour les non qualifiés et 1900 francs pour les qualifiés; une durée hebdomadaire du travail de 44 heures dans les magasins de plus de 20 employé(e)s et de 48 heures pour les autres; deux jours de congé par semaine; cinq semaines de vacances jusqu'à 20 ans, quatre dès 20 ans et cinq semaines pour les travailleur(euse)s âgé(e)s de 50 ans et ayant dix ans d'activité dans le même commerce. Quoique ce projet rende possible une amélioration

certaine en regard de la situation présente, plusieurs revendications syndicales (protection contre les licenciements, 43 heures pour tous, habits de travail payés par l'employeur, etc.) ont tout simplement disparu. En outre, les syndicats chrétiens ont calculé que, selon ce projet, une vendeuse de 25 ans, célibataire et ayant trois ans de service, n'arriverait pas à boucler correctement son budget mensuel (salaire brut: 1750 francs, manque à gagner pour un budget équilibré: 249 francs). C'est dire si ce projet ne bouleversera pas l'économie du canton.

## ... et non obligatoire

Mais il y a plus grave. Ce contrat type, qui devrait s'appliquer à tout le territoire du Valais, n'est pas vraiment obligatoire. Dès l'instant où le commerçant accepte une convention collective ou fait signer à son personnel un contrat individuel, même si les conditions convenues y sont moins favorables, il échappe au contrat type. Et c'est là que les employeurs y vont de leurs manœuvres et de leurs menaces. Ainsi Georges Roten, directeur de l'UCOVA, engagea, lors d'une assemblée de son organisation, ses collègues employeurs à faire signer des contrats individuels en dérogation du contrat type. On imagine à quelles conditions! Certains ont carrément mis les bouchées doubles. A la veille de Noël, un commerçant de Martigny a fait signer à son personnel — après moult menaces — un contrat daté de... février 1985. Il y a quelques mois, plusieurs patrons ont mené de véritables enquêtes auprès de leurs employé(e)s pour connaître leur syndicalisation. Ce ne sont là que quelques exemples. Ils montrent dans quel climat se déroulent les négociations.

Dans une lettre adressée à l'ensemble de ses membres, Georges Roten affirmait sans rire: "... nous savons aussi que le patron a une conscience professionnelle doublée d'une sensibilité humanitaire." Cette bonne conscience matelassée de sensibilité humanitaire ne trouve aucun inconvénient à maintenir dans un état de surexploitation les quelque 8000 vendeuses et vendeurs du Valais. Dans quelques semaines, les négociations reprendront.

P. Girardet

## \* CAPITALISME ET CRISE \*

### REINS À VENDRE

Que faire quand on est désespéré, qu'on n'a plus un sou et qu'en plus on croule sous les dettes? Eh bien, vendre un organe! Un rein par exemple. Ainsi au Japon, à Osaka, une agence intitulée Société de réanimation s'est spécialisée dans le trafic de reins prélevés sur des donneurs vivants. En trois ans, elle a réussi à en vendre six. Le directeur de l'agence ne lésinait pas sur la publicité. Des posters étaient affichés dans les cabines téléphoniques, les postes et les arrêts de bus sur lesquels on pouvait lire: "Ceux qui désirent acheter un rein de donneur vivant sont priés d'envoyer leur nom, numéro de téléphone à l'adresse suivante." D'après le journal japonais *Yomiuri*, deux des donneurs de reins l'auraient fait sous la pression des établissements de petits crédits à la consommation auprès desquels ils étaient endettés. La Société de réanimation facturait le prélèvement d'un rein six millions de yens (60 000 francs). Le donneur en recevait 24 000

francs. Comme quoi le capitalisme et le petit crédit sucent bien plus que le sang des salariés.

### À NOUS LA LIBERTÉ

Le 22 décembre dans le métro new-yorkais, un homme — blanc — a tiré sur quatre loubards noirs qui en voulaient à son argent. Au "pays de la liberté", cet acte criminel est salué comme un acte héroïque: les médias sont submergés d'appels justifiant "l'autodéfense". Le "libéralisme" produit ses œuvres. Les coupes sombres de Reagan dans les budgets sociaux, on le sait, réduisent notamment les noirs à la misère et la criminalité est trois fois plus élevée aux USA qu'en Europe (lire *Histoire de la violence*, de Chesnais). La société qui secrète cette violence remet encore le soin de la "défense" à la "sphère privée". Selon le *Journal de Genève* (9 janvier 1985), les USA comptent "un million d'agents de sécurité privés contre la moitié de représentants officiels de la loi". La police privée coûte 22 milliards de dollars, la

police publique 14 milliards. Selon le FBI, "les citoyens armés tuent 30 o/o d'agresseurs de plus que ne le fait la police". Vive la privatisation des services publics!

### BIENFAITS DE L'INDUSTRIE DES SEMI-CONDUCTEURS

L'industrie des semi-conducteurs est une activité économique en pleine expansion en Asie du Sud-est. Fort bien diront les tenants de la libre entreprise, voilà qui va créer beaucoup d'emplois. Des emplois certes, mais pas seulement. D'après une étude du BIT (Bureau international du travail), neuf travailleurs sur dix dans ce secteur sont des jeunes femmes de 16 à 23 ans. Leurs "petits doigts de fées" font, paraît-il, des miracles pour l'assemblage des circuits microscopiques. Mais l'inégalité salariale entre hommes et femmes — comme presque partout dans le monde — représente un facteur décisif pour l'engagement de ces femmes. Or elles ne reçoivent pas que des salaires de

misère. Il y a encore les risques pour leur santé. La nocivité pour la vue du travail sur les semi-conducteurs est bien connue. Au bout de quelques années, la vue de ces travailleuses baisse au point qu'elles doivent cesser leur activité. Une enquête coréenne sur les effets du travail au microscope a révélé que 47 o/o des employées sont myopes et 19 o/o astigmates alors qu'au moment de leur engagement, quelques années auparavant, leur acuité visuelle était tout à fait normale. De plus, les femmes travaillant sur les microcircuits sont exposées à des risques de tumeurs. Certaines substances chimiques utilisées seraient susceptibles en outre de provoquer chez elles des lésions des organes génitaux pouvant affecter par la suite la santé de leurs enfants. La plupart du temps évidemment ces jeunes femmes ignorent tout des risques encourus. Les grandes multinationales ne soutirent pas que de juteux profits du tiers monde. Elles lèvent un véritable impôt sur la santé de ces travailleuses et travailleurs.

Burke



# L'escroquerie des «patriotes»

12 janvier 1972, à quelques mois de la votation sur les pensions populaires ou les caisses de pension : dans un discret salon du Buffet de la Gare de Zurich, le comité du Redressement national (RN), la sinistre organisation patronale de combat, siège sous la présidence d'un manager de Schmidheiny, Mumenthaler. D'éminents représentants de la finance et de l'industrie sont là, en compagnie de conseillers nationaux ultra-conservateurs comme R. Deonna (ancien de la Ligue Aubert), Robert Eibel (de L'Atout) et Otto Fischer (jadis à l'Union suisse des arts et métiers). Il est question de ranimer le Redressement national, un peu tombé dans l'oubli des associations patronales au cours des florissantes années de la "concertation sociale". On discute, entre autres, de l'avenir de la prévoyance vieillesse et notamment du 2e pilier. Robert Eibel présente le problème en des termes qu'on n'est pas prêt d'oublier tant leur franchise est cynique : "Si le peuple se rend compte que, malgré le doublement des rentes de base, l'AVS ne coûte pas plus cher que le 2e pilier, il comprendra qu'une assurance privée exige des primes trois fois plus élevées qu'une assurance publique. S'il en prend conscience, on ne pourra plus vendre le système des trois piliers." (procès-verbal textuel de la séance, tombé dans des mains "indiscrètes")

Les autres participants sont également pessimistes. Non pas qu'ils redoutent la votation, qu'ils considèrent comme acquise grâce au soutien du Parti socialiste et de l'Union syndicale. Mais ils craignent que l'extension de l'AVS et l'inflation ne viennent miner le 2e pilier. Rudolf Rohr, de la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES), trouve tout de même une consolation : "Du côté des milieux économiques et notamment des assurances, nous avons construit une organisation qui agit en permanence en faveur de la théorie des trois piliers."

On a pu voir, depuis, l'efficacité de cette "organisation" en coulisse, non seulement en "théorie" mais dans la mise en place détaillée du 2e pilier. Elle a sans doute aussi financé la campagne d'annonces publicitaires de L'Atout, amorcée dès le lendemain de cette réunion, où l'AVS a été présentée comme "peu sûre". Magistral exemple de la mauvaise foi de ces "patriotes" dont le passé est si trouble que, selon le Tribunal de Zurich, on n'a pas le droit de dire la vérité à ce sujet<sup>2</sup>. Car Eibel savait ce qu'il faisait !

On ne peut pas taire non plus que la fidèle collaboration d'importants dirigeants du Parti socialiste et de l'Union syndicale a fortement contribué au succès bourgeois dans cette affaire. Beaucoup d'entre eux ont tout simplement été bernés par des experts en assurance bourgeois. Des experts de gauche, ou tout simplement "neutres", font cruellement défaut dans ce domaine en Suisse. Il serait important que des jeunes de gauche, doués pour les mathématiques, se forment dans ce domaine, d'ailleurs en pleine expansion.

J. Steiger

1. Système des trois piliers : AVS pour les rentes de base, 2e pilier (caisses de pension) pour les rentes complémentaires, épargne privée pour ceux qui en ont les moyens.

2. Le Tribunal de Zurich a condamné les auteurs du livre *Unheimliche Patrioten* (Les patriotes sans vergogne), volumineux dossier sur l'extrême-droite en Suisse dont est extrait le procès-verbal mentionné. Voir notre article p. 3.

Le fonds de garantie permettra d'abaisser, par une compensation solidaire, les cotisations des caisses dont les assurés âgés sont plus nombreux que la moyenne et dont les coûts sont donc élevés. Il garantira en outre aux assurés leurs droits inscrits, depuis le 1er janvier 1985, dans la Loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP, qui règle les caisses de pension) en cas d'insolvabilité d'une caisse. Pour remplir cette fonction, toutes les institutions de prévoyance doivent être affiliées au fonds de garantie et ceci ouvre la possibilité matérielle d'en faire un instrument de compensation des charges plus étendu. C'est précisément pour rendre cette éventualité plus difficile que les patrons voulaient intégrer ce fonds à une assurance privée, ce qui a forcé la Confédération à intervenir.

La seconde institution centrale créée par la LPP, l'institution supplétive, a également été mise sur pied tardivement. Les patrons qui ne fondent pas leur propre caisse peuvent s'y affilier et les salariés que leurs employeurs n'ont pas assurés autrement y sont intégrés d'office. Les assurances privées ont donc eu largement le temps de faire main basse sur tous les clients potentiels afin d'empêcher que cette institution supplétive ne prenne du poids et un rôle indépendant.

Bien des mauvaises herbes ont poussé sur le fumier de la LPP. Des patrons particulièrement retors ont transféré les réserves libres de "leur" caisse de pension dans des fondations spéciales, avec lesquelles ils comptent payer à l'avenir leurs "cotisations patronales". Des travailleurs âgés, devenus



L'équilibre instable du 2ème pilier.

2e pilier :

## LA «CAPITALISATION» N'EST PAS UN MONSTRE SACRÉ

Le 2e pilier est sur pied, obligatoire depuis le 1er janvier. Presque en dernière minute, le 17 décembre 1984, le Conseil fédéral a institué une importante fondation fédérale à ce propos, le fonds de garantie. Ce fonds constitue en quelque sorte le seul "ciment" qui tienne quelque peu ensemble les 18 000 caisses de pension et en fasse ce qu'on appelle un "pilier" de la sécurité sociale. Mais ce pilier est plus une juteuse affaire qu'un édifice social. L'article qui suit en montre les faiblesses (la plupart dues au système lui-même) et propose certains moyens d'y remédier.

"trop chers", ont été licenciés : certains explicitement à cause de l'entrée en vigueur de la LPP, mais la plupart en douce. Ces événements et d'autres, ainsi que les premières prises de position critiques dans la presse, ont fait comprendre aujourd'hui à bien des salariés comment ils ont été floués avec le 2e pilier.

Il ne faut toutefois pas exagérer l'ampleur de ce malaise. Pour les assurés de "bonnes" caisses, la LPP ne change pratiquement rien, et il s'agit d'une forte minorité, sinon de la majorité. Et on ne saisit en général pas bien que les défauts de la LPP sont inhérents au système lui-même des caisses de pension. La revue alémanique *Schweizerische Beobachter* l'a souligné dans l'une des meilleures prises de positions publiées au sujet de la LPP :

"Tous ces problèmes et ces difficultés, une fois adopté ce modèle (caisses par entreprise et système de la capitalisation<sup>1</sup>), sont pratiquement insolubles. Dès lors, de l'avis du *Beobachter*, il s'agira de peser, lors d'une prochaine révision et pour éviter que le 2e pilier ne soit source de déceptions, si la prévoyance professionnelle ne devrait pas, elle aussi, être financée selon le système de répartition<sup>1</sup> utilisé pour l'AVS."  
(*Beobachter* No 19, 15 octobre 1984)

Notre opposition de fond au 2e pilier, notre soutien aux pensions populaires (extension de l'AVS) proposées en 1972, notre proposition d'une extension de l'AVS/AI faite en 1976 trouvent aujourd'hui leur pleine confirmation. Dans cette affaire, le mouvement ouvrier et les salariés ont

perdu plus qu'une simple manche. Et pourtant, force est de constater que les caisses de pension ont atteint aujourd'hui de telles dimensions qu'elles rendent pratiquement impossible une pleine extension de l'AVS/AI à côté d'elles.

### LA RÉPONSE AUJOURD'HUI : INTRODUIRE LE SYSTÈME DE RÉPARTITION DANS LE 2e PILIER

Une extension rapide de l'AVS/AI impliquerait en effet d'accorder des rentes bien supérieures à leur salaire aux nombreux assurés de bonnes caisses — tandis qu'une lente extension laisserait les salariés mal assurés végéter avec des rentes trop basses. En outre, l'AVS n'est pas conçue pour administrer la fortune des caisses qui s'élève déjà à 120 milliards — et les assurés, on les comprend, ne sont pas prêts à se les faire "enlever des mains". Les caisses devraient donc continuer à exister pendant des décennies à côté d'une AVS/AI qui aurait été étendue et améliorée.

Si la LPP avait échoué, ce qui a failli se produire à un certain moment, la situation politique aurait été différente. Il aurait alors été justifié de surmonter les problèmes dont on a parlé par une extension de l'AVS/AI. Avec l'entrée en vigueur de la LPP, l'objectif change et doit être de modifier le 2e pilier pour le rendre moins coûteux et l'adapter aux objectifs promis — pour autant que cela soit possible. Ceci n'est possible qu'en introduisant dans les caisses de pension le système de répartition grâce auquel l'AVS/AI "est, à long



terme, la solution non seulement la meilleure mais aussi la moins coûteuse que l'on puisse concevoir". (Ces propos sont de M. Andreas Brunner, ancien patron de Landis & Gyr et l'un des promoteurs... de l'actuelle LPP !)

Le système de capitalisation n'est-il pourtant pas le principe fondamental de la technique d'assurance sur laquelle reposent les caisses de pension ? Oui et non. Selon le système de répartition, les rentes versées aux retraités sont financées, chaque année, par les cotisations de la population active. Ce régime ne peut fonctionner que si une caisse de pension existe de manière durable et si les retraités ou les assurés qui la quittent sont remplacés en permanence par de nouveaux salariés actifs cotisants.

Ces conditions sont remplies pour la plupart des caisses publiques. La LPP les autorise d'ailleurs, à certaines conditions, à déroger au système de capitalisation. En revanche, dans l'économie privée non planifiée, soumise aux hauts et aux bas de la conjoncture capitaliste, une entreprise peut subir des pertes ou même disparaître. Les droits des assurés ne peuvent alors effectivement être garantis que s'il existe un capital de couverture qui puisse les payer.

### POUR UNE COMPENSATION DES CHARGES NATIONALES

Les choses seraient toutes différentes si les caisses étaient liées par une compensation des charges sur le plan national. Ce système permettrait de percevoir des cotisations de solidarité chez les travailleurs de branches ou d'entreprises en expansion pour financer les rentes de ceux d'entreprises en déclin ou qui ferment. Ces cotisations de solidarité seraient bien plus basses qu'on ne l'imagine et, comparé aux avantages qui en découlent, ceux qui "paieraient" seraient bien moins chargés que dans le système actuel.

C'est précisément la raison pour laquelle le Conseil fédéral avait prévu une telle compensation des charges dans son premier projet de la LPP. Cette compensation aurait dû garantir l'adaptation des rentes au renchérissement pour tous selon un pur système de répartition et assurer les prestations promises à la génération d'entrée selon un système de semi-répartition. Il serait parfaitement possible, du point de vue de la technique d'assurance, d'instaurer un système de pleine répartition pour la génération d'entrée et de l'étendre à toutes les rentes. C'est bien pourquoi les banques et les assurances (avec lesquelles les capitalistes industriels sont étroitement liés) ont fait capoter ce projet.

### DÉPLACER LES ACCENTS

Les énormes avantages du système de répartition ressortent à l'exemple des caisses publiques qui y recourent plus ou moins :

Depuis 1980, la plus grande caisse du personnel de l'Etat de Genève, la CIA, est financée selon un principe de répartition avec fonds de réserve. Ce modèle a été préparé par le professeur E. Kaiser, expert d'assurance de l'AVS aujourd'hui décédé. Cette caisse perçoit des cotisations de 20,25 o/o du salaire assuré (dont deux tiers payés par le canton) et verse des rentes correspondant à 75 o/o du dernier salaire, qui sont en outre adaptées au renchérissement. C'est plus du double des rentes prévues par la LPP à 36 o/o du salaire (sans adaptation au renchérissement !) alors que les cotisations ne sont que 20 o/o plus élevées (selon la LPP, les cotisations sont à 16,8 o/o du salaire assuré).

La caisse de la commune de Bienne (dotée d'un fonds de réserve un peu plus élevé) perçoit des cotisations de 19,5 o/o et paie 60 o/o en rente. L'âge ordinaire de la retraite pour les hommes a été abaissé à 62 ans déjà.

Ces deux caisses permettent en outre des "retraites à la carte" à des conditions très favorables (Bienne dès 60 ans, Genève dès 55 ans avec 35 ans de cotisations).



Piquet devant l'entreprise Cardinal à Fribourg, dont l'argent accumulé par la caisse de pension sert à la spéculation foncière zurichoise.

L'objectif d'une prévoyance professionnelle avec un système de répartition est une amélioration massive pour tous. Si on reprenait l'objectif initial de fixer dans la LPP l'obligation de rentes à 40 o/o du salaire, les cotisations diminueraient de 16,8 o/o du salaire assuré aujourd'hui à environ 9 o/o selon un système de pleine répartition et 12 o/o selon un système de semi-répartition.

Ceci créerait la marge pour financer sans charges supplémentaires pour les moyens et bas salaires une assurance maladie sociale selon le modèle de l'initiative du PSS et de l'USS, en pour-cent du salaire (dont les coûts sont estimés à environ 2,6 o/o du salaire total).

Le mouvement ouvrier doit évidemment discuter où ces milliards "gagnés" devraient être investis. Mais la direction est claire : introduire le système de répartition dans les caisses de pension !

Comme la LPP, chose curieuse, prévoit déjà sa propre révision, la bataille doit rapidement commencer. On peut compter avec une résistance farouche des banques, des assurances et de leurs alliés et il faudra certainement surmonter bien des réticences, chez les travailleurs, vu les sentiments de "sécurité" bien ancrés dans les consciences. Mais cette proposition n'en a pas moins de réelles chances car les cotisations élevées de la LPP chargent aussi fortement les employeurs et parce que l'extrême accumulation de capitaux dans le 2e pilier provoque des maux de tête aux bourgeois eux-mêmes.

Le professeur d'économie de Fribourg Henner Kleinwefers disait récemment que la votation de 1972 (instituant les caisses de pension) a "vraisemblablement été la décision d'économie politique la plus tragique de l'histoire de la Confédération". Kleinwefers n'en a pas moins été l'un des trois membres du Groupe d'experts économique chargé de guider le Conseil fédéral de ses sages conseils entre 1977 et 1979, jusqu'au jour où ce groupe a été dissout — certainement pour ses critiques au 2e pilier notamment.

La décision de 1972 ne peut plus être abolie. Mais ses effets les plus néfastes pour les salariés peuvent encore être atténués.

Jost Steiger

1. Selon le système de capitalisation, les cotisations versées sont accumulées en capital redistribué ensuite sous forme de rente. Selon le système de répartition, les cotisations versées par tous les salariés du pays financent, chaque année, les rentes de tous les bénéficiaires de l'AVS/AI.

# La Tour de Babel du 2<sup>e</sup> pilier

L'an dernier, 12 milliards de cotisations aux caisses de pension ont été soutirés aux salariés et aux entreprises pour aller grossir la tour de capitaux du 2e pilier. L'ensemble des prestations des caisses de pension (rentes et versements de libre passage) a été couvert par les seuls intérêts des capitaux déjà accumulés. En 1985, avec l'introduction obligatoire du 2e pilier, le montant de ces excédents atteindra 13,5 à 14 milliards.

Il est totalement irresponsable de stocker une masse aussi élevée de cotisations versées à la sécurité sociale, alors que des besoins ne sont pas couverts. Des centaines de milliers de retraités, aujourd'hui et demain, doivent et devront se débiter avec de maigres rentes face à la hausse des loyers et des cotisations d'assurance maladie. Les chômeurs doivent être assistés. Par manque d'argent, so-disant, on refuse aux parents et aux enfants une protection efficace de la maternité.

Economiquement, il est tout aussi irresponsable de soutirer de telles sommes à l'économie dans une période critique, alors qu'elles pourraient être disponibles pour la consommation ou l'investissement productif. La commission officielle pour les questions conjoncturelles a expressément souligné, dans ses prévisions pour 1985, que l'entrée en vigueur du 2e pilier va freiner la consommation et la croissance économique. Ceci est d'autant plus valable pour les caisses déjà existantes.

Il y a quelques années, on soutenait encore avec quelque crédibilité que le capital des caisses de pension était indispensable pour financer à bon compte la construction de logements ou des travaux d'infrastructure (routes, écoles, hôpitaux, etc.). Aujourd'hui, l'essentiel de ces travaux d'infrastructure est achevé. Quant à la construction de logements, les exemples foisonnent où les caisses de pension interviennent sur le marché immobilier en faisant monter les prix et en jetant à la rue des locataires d'immeubles bon marché. Continuer à élever la tour de capitaux des caisses de pension est devenu aussi inutile et nuisible que jadis la Tour de Babel. Mais, à la différence de celle-ci, la tour du 2e pilier ne s'effondrera pas d'elle-même ; c'est à nous d'en arrêter la construction.

De divers côtés, on se met maintenant à suggérer d'utiliser les caisses de pension comme capital de couverture pour les risques à l'innovation. La revue *L'Hebdo* y a récemment consacré tout un dossier. Même le journal gratuit, et réactionnaire, de Zurich, la *Züri-Woche*, y a répondu fort justement : "Les administrateurs de fonds (...) ont l'habitude d'être conservateurs en affaires. Pas toujours à tort. Car ceux qui gèrent l'argent de la sécurité sociale ne sont pas jugés à la même aune que les conseillers en placements d'une banque. Ce qui, pour les seconds, n'est qu'un placement malheureux, devient, pour les premiers, une mauvaise gestion. Les caisses de pension, même à l'avenir, ne devraient miser que sur des valeurs dites sûres (...), des titres à intérêt fixe et des placements immobiliers."

Les représentants des salariés dans les conseils des caisses, inexpérimentés en placements, devraient-ils se battre pour des placements à risque dont ils seront solidement redevables en cas d'échec ? Certainement pas. On placera probablement quelques sommes de plus qu'aujourd'hui en actions de grandes entreprises "solides", qui utiliseront surtout ces capitaux frais pour rationaliser davantage les postes de travail. Et comme les besoins d'infrastructure ne sont plus énormes en Suisse, le Conseil fédéral a prudemment autorisé les caisses de pension à placer jusqu'à 40 o/o de leurs placements auprès de débiteurs étrangers. Nos caisses de pension pourront ainsi, peut-être, aider à financer à un bon rendement... le réarmement de Reagan.

Notre premier souci, à vrai dire, n'est pas de savoir où les capitalistes vont puiser leurs capitaux pour des innovations. Ce qui nous tracasse, c'est que les coûts inutilement élevés du 2e pilier contribuent à faire pression sur les salaires des plus défavorisés précisément et bloquent toujours chaque progrès nécessaire en matière de sécurité sociale. C'est pour cela que nous sommes en faveur d'un système de répartition au sein de la prévoyance professionnelle.

Jost Steiger

L'auteur de ce dossier a aussi écrit un livre sur le même sujet :

*Le 2e pilier, édifice social ou affaire lucrative ?* de Jost Steiger, Edition Grounauer, collection "Le mal suisse", 1978, 200 pages.



Interfoto



# Quand la gauche fait la politique de la droite

Les débats budgétaires — surtout dans le cadre d'un parlement communal — ne sont certes pas les plus passionnants. En cette période d'austérité pourtant, ils sont souvent très significatifs. D'autant plus lorsque ce débat a lieu dans une commune — La Chaux-de-Fonds — où la gauche (PS et POP) est majoritaire. Or, comme le relève notre article, celle-ci est incapable de promouvoir une politique substantiellement différente de celle de la droite en la matière. Seul le PSO, représenté au législatif de la ville, a voté contre le budget communal discuté dernièrement, véritable budget d'austérité.

"Où il faut poursuivre une politique d'austérité et de rigueur de gauche", telle fut la réponse virulente du maire socialiste à la déclaration sur le budget de notre camarade Suzanne Loup. Une seule voix, celle du PSO, s'est opposée au budget de la ville; les autres partis (PS, POP, radicaux, libéraux) l'ont voté unanimement.

## L'austérité de droite et...

Les possibilités financières d'une commune sont évidemment limitées. Les économies fédérales, le refus de la péréquation financière cantonale, les paradis fiscaux créés par les partis bourgeois sont des obstacles importants pour une politique en faveur des travailleurs. Comme le sont aussi le service de la dette, le chômage qui provoque une baisse des revenus et une forte migration. Tout cela nous l'avons dénoncé. Mais, contrairement aux autres partis de la gauche, nous pensons que cela ne justifie pas une gestion dite de gauche de la crise.

## ... l'austérité de gauche

L'endettement de la commune (argument avancé par la majorité de

gauche pour justifier son budget) ne date pas du début de la crise, mais résulte, en partie, d'une politique d'investissements et de croissance devant préserver l'économie de toute espèce de crise. Les salariés ont payé au prix fort cette politique par la non-compensation de la progression à froid des impôts.

Aujourd'hui encore, par la "promotion" économique, cette même majorité de gauche compte sur les capitalistes pour résoudre le problème de l'emploi. Dans ce but, la priorité est donnée aux dépenses d'investissements, avec pour conséquence une diminution des coûts, c'est-à-dire des charges salariales! Ainsi les partis de gauche ont préféré la gestion de la crise avec les recettes de la droite :

- \* refuser la diminution du temps de travail et l'engagement de personnel équivalent pour lutter contre le chômage;

- \* non-remplacement des départs. Tandis que les revenus des impôts, essentiellement des salariés, continuent d'augmenter, les coûts salariaux du personnel communal diminuent sans cesse;<sup>1</sup>

- \* augmentation des taxes et des loyers des immeubles communaux;

\* remise en cause du principe de la compensation du renchérissement<sup>2</sup>. Cette année, le report de cette compensation de deux mois a permis d'économiser 100 000 francs.

## Les conséquences politiques

Il est vrai que les conséquences matérielles de cette austérité sur le niveau de vie des salariés ne seront pas dramatiques, quoiqu'elles s'ajoutent à d'autres attaques au pouvoir d'achat. En revanche, les conséquences politiques sont déjà désastreuses. L'attitude de la commune économisant sur les salaires et refusant les 40 heures est une incitation et une justification de la politique du patronat dans le secteur privé. Elle prépare le terrain à de nouvelles attaques et diminue la volonté de résistance des salariés, qui n'est déjà pas bien grande. Comment engager une lutte crédible pour le maintien du pouvoir d'achat, comme le souhaitait le cartel syndical rappelant le niveau très bas des salaires dans la ville, si la gauche applique les mêmes formules que la droite et les patrons en matière de salaires dans la commune? Si encore les coupes étaient faites sur les hauts salaires! Mais non! Les cinq conseillers communaux coûtent plus de 1,2 million de francs par année. Voilà les privilégiés de la fonction publique qui décident des économies! Au lieu de proposer une autre politique (par exemple, exiger un moratoire sur la dette publique) et de mobiliser tous les salariés, le maire socia-



Interfoto

liste répond au PSO par un discours typique de la droite: les "privilégiés" (donc les employés de la commune) doivent faire des sacrifices pour venir en aide aux plus mal lotis. Ce n'est plus de la "solidarité", mais de la charité! Les privilégiés sont ceux qui gagnent plusieurs dizaines de milliers de francs par mois dans la commune, et non une infirmière ou un employé de la voirie.

L'austérité de gauche crée en fait des conditions plus favorables pour l'austérité de droite. Car, contrairement à ce que dit le maire, les sacrifices d'aujourd'hui ne sont pas les emplois de demain. Les travailleurs de l'horlogerie, qui ont sacrifié leur

compensation de renchérissement pendant des années, ne nous contrediront certainement pas.

José Sanchez

1. "En ce qui concerne les traitements, le Conseil communal estime qu'un grand effort est demandé à la fonction publique par le biais de la diminution d'effectif, qui impose un engagement personnel plus grand de chaque fonctionnaire." (rapport du Conseil communal)

2. Le 15 décembre 1982, le Conseil général votait un arrêté autorisant le Conseil communal (exécutif) à ralentir selon les circonstances le rythme de l'adaptation des traitements au renchérissement. En clair, cela signifie que la majorité PS-POP a voté le principe du blocage des salaires!

## L'extrême-droite à l'état pur :

# L'Action nationale, militariste et antisociale

On a fini par comprendre que l'Action nationale est xénophobe. Mais que ce parti soit à la fois militariste et antisocial — selon les traits classiques de l'extrême-droite — est souvent moins connu. Y compris par les électeurs de ce parti qui croient qu'il défend les intérêts des travailleurs suisses. Les quelques positions qui suivent sont très significatives à cet égard.

Récemment, l'Action nationale (AN) a proposé au Conseil national de financer la garantie des risques à l'exportation par... l'assurance-chômage. Selon ses conceptions, les cotisations des salariés versées pour atténuer les conséquences dramatiques du chômage devraient être détournées pour sauver les profits patronaux sur les marchés d'exportation! Même les plus agressifs des représentants patronaux n'auraient pas osé avancer pareille idée.

## 70 heures par semaine sans indexation

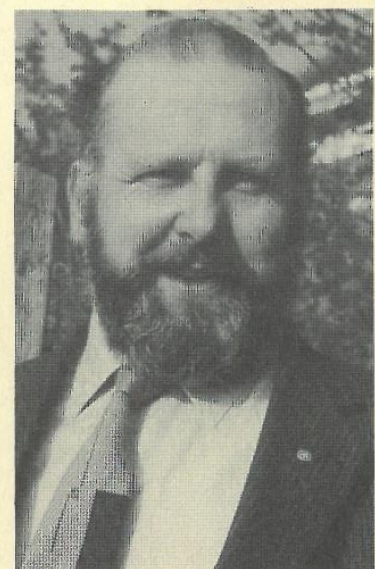
Toujours au Conseil national, les élus de l'AN ont voté la suppression de l'adaptation bisannuelle au renchérissement pour le personnel fédéral.

Lors des débats sur la réduction du temps de travail, Oehen a affirmé qu'il était complètement égal que la semaine de travail soit fixée à 70, 60, 50 ou 40 heures, pourvu que le travail soit satisfaisant et enrichissant. L'équation horaires plus courts = qualité de la vie n'a, à ses yeux, plus aucune valeur... Les représentants patronaux ont eu un frisson de reconnaissance pour M. Oehen.

Conseiller national, l'étudiant Ruf s'est prononcé contre une amélioration des bourses pour les étudiants et contre l'aide fédérale au logement. L'AN veut donc réserver les études et les bons logements aux riches qui peuvent se les payer.

Au Grand Conseil bernois, le député AN Brodmann a combattu

une minuscule réforme des subventions à l'assurance maladie. Il a cherché des arguments juridiques pour refuser 200 francs au lieu de



Valentin Oehen, supporter de la semaine de 70 heures.

120 francs de subvention aux primes.

## Toujours plus pour l'armée

Perpétuels "Nein-Sager" en matière d'améliorations sociales pour les travailleurs, les représentants de l'AN sont les premiers à dire Oui des deux mains aux dépenses militaires. Leur acceptation du Leopard 2 n'était qu'une question de routine.

Au débat sur la réduction du temps de travail pour le personnel fédéral, Oehen a accompagné son refus d'une demande expresse d'augmenter de 5 o/o (120 millions de francs) les investissements militaires. Ruf, officier, est encore plus empreint de militarisme: "La menace du Pacte de Varsovie exige d'autant plus de mettre la priorité sur une défense nationale crédible. Il faut combler les trous le plus rapidement possible (...). L'augmentation des coûts ne doit pas être un obstacle à un renforcement rapide" (NZZ, 16 décembre 1983).

Ruf demande évidemment plus de "matériel humain" pour l'ar-

mée: "Nous souhaitons une intégration accrue des femmes à l'armée, conséquence logique du développement social" (NZZ, 23 mars 1984).

Ruf veut encore accroître l'embrigadement idéologique des soldats, revendiquant une réédition du scandaleux *Livre du soldat* distribué entre 1958 et 1974, qui a enclenché une polémique aigüe sur le rôle de l'armée. Même le Conseil fédéral l'a trouvé exagéré et a refusé cette réédition.

Quant à la discipline des soldats, elle ne cesse de déprimer le petit officier. Il se plaint de voir dans les gares des soldats sans bonnet sur la tête, sans cravate ou la vareuse ouverte. Il a demandé au Conseil fédéral d'intervenir pour mettre fin à ces signes de désordre, qui donnent l'impression désagréable d'un peuple sans volonté de défense! Il a dû déchanter. Reste à le faire déchanter aussi chez ceux qui croient encore en l'Action nationale.

Pierre Siegrist



## Armement :

**D**ébut janvier, le média circus mondial avait planté son chapiteau à Genève. Le porte-parole de l'impérialisme américain, George P. Schultz, et celui de la bureaucratie du Kremlin, Andrei Gromyko, ont négocié sur la négociation future de la course aux armements ! Leurs déclarations béates et officielles ne doivent point voiler l'essentiel : on ne se trouve pas à l'orée d'un désarmement, mais au début d'une nouvelle phase d'armement. Ce qui est bon pour l'hôtellerie genevoise, ne l'est pas automatiquement pour l'humanité !

L'impérialisme américain a l'initiative dans cette escalade. Jérôme B. Wiesner, conseiller des présidents Kennedy et Johnson, écrivait dernièrement : "Après avoir longuement étudié la technologie des armements nucléaires et son évolution, je suis aujourd'hui convaincu que c'est surtout en réponse directe aux initiatives américaines que les Soviétiques ont renforcé leur propre arsenal nucléaire." (Le Monde Diplomatique, décembre 1984)

Aujourd'hui, les Etats-Unis se dotent d'une nouvelle génération d'armements comme les missiles MX, Trident 1 et 2 et les missiles balistiques de moyenne portée basés en Europe. Le 23 mars 1983, Reagan annonçait la mise en chantier d'un système de défense antimissile dans l'espace

## S'armer en négociant

et d'une arme antisatellite. Les premiers essais se feront en janvier et mars 1985... comme pour saluer l'ouverture des négociations ! Ce système n'a rien de défensif. Au contraire, il doit permettre de "prendre en otage", selon les termes de Reagan, la population du "bloc soviétique". Cette "initiative de défense stratégique" (nommée "guerre des étoiles") a été conçue par un groupe privé lié au complexe militaro-industriel, la Heritage Foundation. Elle fera tomber, dans les cinq ans à venir, 5 milliards de dollars (environ 13 milliards de francs suisses) dans l'escarcelle des monopoles de l'armement.

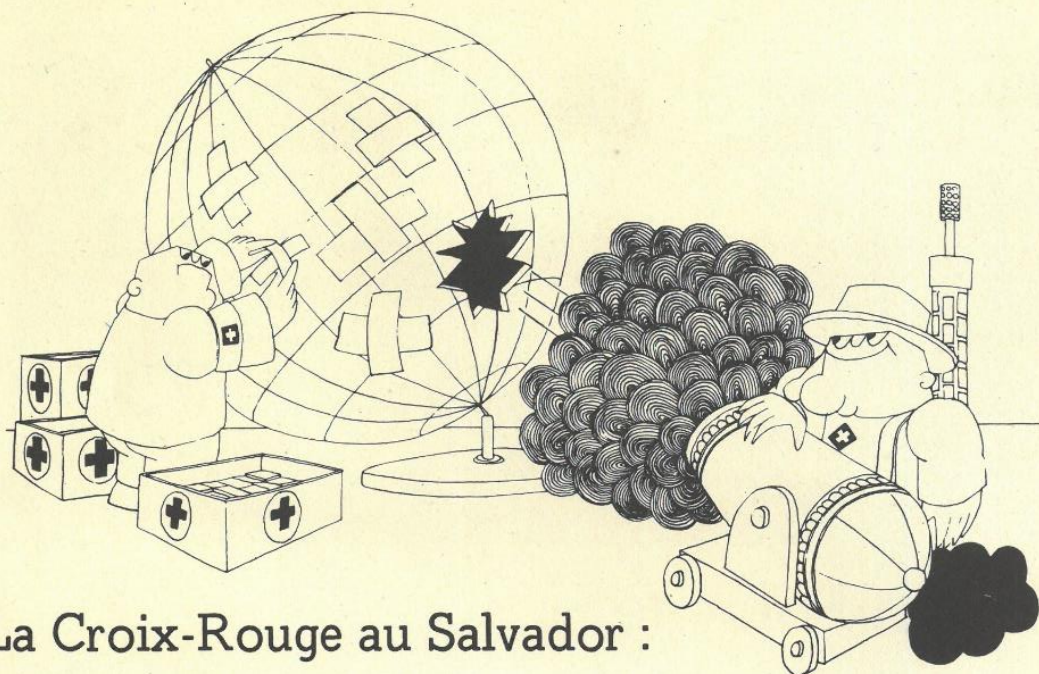
Des réticences existent au sein même de la bourgeoisie américaine face à la dimension gigantesque — et partiellement imprévisible — des dépenses entraînées par ce projet. Ceci d'autant plus que le déficit budgétaire fédéral — nourri par la baisse des impôts sur les riches et les dépenses d'armements — atteint des sommets vertigineux. Ceci avant la nouvelle récession qui s'annonce pour 1986. Dès lors, des pressions existent dans l'establishment américain pour étaler les dépenses militaires. En outre, les bourgeoisies européennes manifestent des réserves sur "l'initiative de défense stratégique", qui modifierait la place de l'Europe dans les rapports stratégiques internationaux. Donc, l'administration Reagan, tout en poursuivant sa politique belliste en Amérique centrale et en s'engageant dans la nouvelle étape de surarmement, doit tenir compte des oppositions et contradictions propres au camp impérialiste. Dans ce sens, elle joue la carte diplomatique de la négociation et relance les relations commerciales avec Moscou.

En face, la bureaucratie soviétique maintient sa riposte au niveau militaire choisi par l'impérialisme. Mais, le poids économique des dépenses militaires est lourd à supporter. Elle voudrait bien le voir alléger, d'autant plus que la crise économique est rampante et que questions militaires et économiques ne facilitent pas les rapports avec les bureaucraties des "pays de l'Est".

L'ensemble de ces facteurs militent donc en faveur d'une relance des négociations militaires entre USA et URSS. Négocier le rythme de la croissance des armements, voilà tout ce que ce "dégel" peut promettre.

Les masses laborieuses ne mettront pas leurs espoirs dans de telles marchandages. Pour briser la folle course à l'armement nucléaire, sur terre et dans l'espace, la mobilisation des millions de personnes contre les armes nucléaires est seule efficace.

A. Dubois



La Croix-Rouge au Salvador :

## LE SILENCE DISCRET DU C.I.C.R.

"L'humanitaire devient une manière de blanchir sa conscience", s'est écrié, le 10 janvier, Alexandre Hay, président du CICR. Pour que la vénérable organisation humanitaire sorte de sa traditionnelle discrétion pour s'indigner tout haut, en conférence de presse, de la "dégradation constante du respect des principes d'humanité", il faut que la situation soit devenue catastrophique. On le savait. Les rapports réguliers d'Amnesty International sur la torture, les récits des cruautés subies par les prisonniers politiques, les milliards consacrés à la guerre, sur terre et "dans les étoiles", alors que des millions de gens crèvent de faim sont autant de signes de la somme de bestialités commises chaque jour par des gouvernements et des multinationales au nom de la "liberté".

Mais le CICR lui-même peut-il se prévaloir d'avoir la conscience nette ? Que son action aide les prisonniers de guerre ou politiques ne fait ici aucun doute. Mais il n'a pas toujours protesté comme il vient de le faire. Alexandre Hay a dénoncé les cas du Cambodge, de l'Afghanistan, de la guerre Iran-Irak. En Amérique latine, son comportement n'a pas été le même. Dres Balmer, auteur du roman *L'heure de cuivre*<sup>1</sup> interdit par le CICR en 1982, en apporte la preuve dans un nouveau livre : *Vert-de-gris*<sup>2</sup>.

### Le clown et le directeur du cirque

Délégué du CICR au Salvador de 1980 à 1982, Dres Balmer raconte, en clair cette fois, les circonstances de son travail et les événements qui ont conduit le CICR à interdire son livre. La justice suisse et l'organisation humanitaire n'en sortent pas particulièrement glorifiées ! On voit même les juges justifier la saisie de *L'heure de cuivre* (3000 exemplaires) tandis que le *Tages-Anzeiger*, qui a publié le texte in extenso dans son magazine à 260 000 exemplaires, n'était inquiet de rien... Mais laissons les juges pour revenir au Salvador.

En novembre 1981, Napoléon Duarte préside la junte dont les escadrons de la mort assassinent en toute tranquillité. Impuissant, le CICR envoie en mission M. Gallino qui menace Duarte de retirer le CICR du Salvador si la situation ne change pas. "Hors de lui, Duarte repoussa la manœuvre du CICR comme une offense", écrit Balmer. On le présente aujourd'hui comme un grand démocrate !

Acculé dans cette impasse, le CICR n'a pas hésité à violer ses principes de discrétion. Alors qu'il n'est censé négocier qu'avec le gouvernement concerné, une mission du CICR à San Salvador, com-

posée de J.P. Hocké, directeur des activités opérationnelles, et A. Pasquier, délégué général pour l'Amérique latine, explique aux délégués sur le terrain, en avril 1982, qu'on va essayer de faire pression sur Washington. "Ne plus discuter avec les clowns au Salvador, mais avec le directeur du cirque à Washington — pour reprendre la formule des dirigeants de l'opposition salvadorienne", commente Balmer. Mais au même moment, Hocké explique aux délégués du CICR qu'il ne faut pas se retirer du pays "pour ne pas contrarier les USA, auxquels le CICR doit beaucoup d'égards, puisqu'ils sont l'un des piliers de son assise financière. Evidemment, Hocké a enrobé ce discours dans des périphrases et toute une sauce diplomatique (...). Hocké est maître en la matière."

L'effet de cette diplomatie aussi secrète que peu discrète fut un télégramme du State Department envoyé à son ambassade au Salvador demandant que la junte arrête d'avantage de guérilleros vivants et torture un peu moins de prisonniers, sans quoi le CICR pourrait se voir contraint de quitter le pays. Divulgué par un journaliste du *Washington Post* en juillet 1982, ce secret provoqua la colère du CICR... contre Balmer entre autres.

Evidemment, torture et assassinats n'ont pas diminué. Mais Reagan était sauf : le CICR ne s'étant pas retiré du Salvador, comme il aurait pu le faire, Reagan put faire passer au Congrès son rapport sur l'aide militaire au Salvador, à fin juillet 1982, en prétendant que les droits humanitaires progressaient dans le pays !

### Le président et le délégué

Balmer en conclut : "Je tends pour ma part toujours plus à croire que le CICR n'aurait rien entrepris contre *"L'heure de cuivre"* si ce

livre avait montré moins d'antipathie envers la politique US au Salvador et quelques signes de sympathie pour les classes dirigeantes de ce pays." A preuve, ce qui s'est produit le 2 février 1982, deux mois après la démarche infructueuse de M. Gallino. Le président de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, De la Mata, expliqua au cours d'une conférence de presse à San Salvador que Duarte était un "authentique démocrate" ! Le CICR, garant de la neutralité de la Croix-Rouge, se contenta d'un communiqué mou, corrigeant la protestation des délégués du CICR dans le pays. De la Mata n'a pas été licencié comme Balmer. Le président est resté en fonction, le délégué a été renvoyé et poursuivi en justice.

On comprend que Balmer publie aujourd'hui sa défense. Il cite un autre délégué, actif au Chili et en Argentine puis délégué régional entre 1974 et 1977, qui explique : "A propos de l'engagement de discrétion. Combien de copies des rapports de visite, en Uruguay par exemple, ont-elles été transmises de mon temps au State Department en contrepartie de la protection ambiguë que le gouvernement US accordait à nos projets dans ce pays ? Or il s'agissait du même gouvernement qui, quelques années auparavant, avait orchestré la déstabilisation de l'Uruguay. (...) Quand j'ai renoncé à mon job (...) Victor Umbricht (Ciba-Geigy) (membre du Comité exécutif du CICR, réd.) m'a asséné le coup final. Il m'a traité d'idéaliste naïf. Il en savait plus sur l'Argentine, par sa correspondance avec ses amis de la colonie suisse, que moi-même après 24 mois passés là-bas ! Somoza aussi comptait parmi ses amis. Monsieur Umbricht, par son seul mode de vie, ses amis, son job et son entreprise, ne viole-t-il pas l'engagement de discrétion du CICR ? Il n'a probablement jamais dû le signer..."

Michel Thévenaz

1. Editions d'en bas, 1983. Ce roman raconte la crise de conscience d'un délégué du CICR, sans mentionner le Salvador ni aucun nom. Le CICR l'a fait interdire (sans succès) parce qu'il nuisait à sa réputation de discrétion.

2. Grünspan (Abedul, Zurich, 1984). A paraître prochainement en français. Toutes les citations sont extraites de la traduction française.





Les accusés au procès de Torun : Piotrowski, Chmielewski, Pekala, Pietruszka

## Procès en Pologne : Combien faudra-t-il de coupables ?

Combien faudra-t-il de coupables et à quel échelon de la hiérarchie pour fabriquer... l'innocence de Jaruzelski ? Les plus hautes autorités polonaises travaillent à cette question. Dans le respect de la plus stricte indépendance de la justice, bien sûr. Les chancelleries, les capitales vivent ce suspense dans l'attente inquiète du happy end, de la normalisation.

Ouvert le 27 décembre 1984, le procès de Torun confirme nos premières hypothèses (voir *La Brèche* No 329, 3 novembre 1984). La crise du régime, "soulagée" par le coup contre-révolutionnaire du 13 décembre 1981, n'est pas résolue. Elle oblige Jaruzelski à reconsidérer sa politique d'alliance au détriment de secteurs entiers d'appareils au pouvoir sclérosés et au profit d'un réexamen des rapports Eglise-Etat qui permette de juguler Solidarność. Popieluszko se trouvait au cœur de ce noeud de contradictions. Ses assassins — en le tuant — espéraient le trancher à leur avantage.

L'ensemble des circonstances menant à ce procès, tout au long des mois de novembre et de décembre, comme la conduite du procès lui-même, montrent que le gouvernement Jaruzelski le dirige en étroite coordination avec le haut clergé.

### L'entente nationale "à la Jaruzelski"

Le général est bien décidé à poursuivre sa politique d'alliance dans le but de protéger les intérêts de l'ordre bureaucratique contre la classe ouvrière. Il frappe vigoureusement "sa" dissidence terroriste qui poursuit ses seuls intérêts sans autre

perspective que la violence minoritaire pour les faire valoir. La crise du régime est très profonde, la violence des affrontements de cliques la révèle.

Les 26 et 27 octobre, une nouvelle session du Comité central est convoquée une semaine après celle qui fut paralysée par l'enlèvement de Popieluszko. Le Comité central adopte une résolution en huit points. Elle condamne en termes très durs cet assassinat et donne au gouvernement les moyens politiques pour extirper le terrorisme "commis par des représentants des autorités ou de simples citoyens".

La colère des masses en effet menace : le 3 novembre, à l'occasion des funérailles de Popieluszko, 500 000 partisans de Solidarność manifestent leur rage et leur détermination. Le 6 novembre, le Bureau politique ratifie la prise de contrôle par Jaruzelski du ministère des Affaires intérieures dont le responsable, Milewski, est mis sur la touche. Son nom sera évoqué comme celui d'un éventuel commanditaire du meurtre.

### A la recherche d'un consensus

Durant ces semaines, dans les principales villes du pays se multiplient les Comités de citoyens contre la violence (KOPP, voir *La Brèche* No 331). Jour après jour, les autorités menacent leurs membres des foudres de la loi sans en faire véritablement usage, témoignant ainsi de la crédibilité acquise par ces comités de défense. Ceux-ci profitent de ce que le pouvoir doit faire l'ordre dans ses rangs pour exiger un contrôle public de la lutte contre les abus policiers.

Le 30 novembre, deux officiers supérieurs qui enquêtaient sur les circonstances de l'assassinat et agissaient pour un ministère passé sous le contrôle de Jaruzelski, périssent. Leur voiture est écrasée par un camion dont le chauffeur est arrêté...

Dans ce climat de crise, marquée par de violents affrontements, le général maintient fermement sa tactique à la recherche d'un large consensus à la fois contre Solidarność et contre les adversaires de ce consensus dans l'appareil. Voilà l'équation qui va influencer l'issue du procès de Torun.

### L'innocent Jaruzelski !

Depuis le début du procès, le gouvernement se tient coi et l'Eglise se tait pour ne pas troubler une machine judiciaire avide de prouver... qu'il fait bon vivre dans une Pologne pourvue d'une justice indépendante. Mais à qui le prouver ? En tout cas pas aux salariés !

Ainsi, lorsque le porte-parole du gouvernement informe l'opinion que les Comités de citoyens contre la violence sont illégaux, il se réfère au décret sur les associations promulgué en 1932 par la dictature d'extrême-droite du général Pilsudski !

De même, en maintenant ses exportations de charbon en direction de l'Angleterre de Madame Thatcher — secouée par la grève des mineurs — la bureaucratie polonaise montre son vrai visage. Elle essaie de s'en dédouaner en accueillant cent enfants de mineurs anglais en vacances et en expliquant (Josef Stachon, chef de l'agence polonaise d'exportation du charbon, 29 novembre 1984) que les USA, la RFA et l'Australie aussi ont augmenté leurs exportations de charbon vers la Grande-Bretagne. De son côté, Solidarność avait immédiatement signifié son entière solidarité avec les mineurs britanniques. Cette prise de position a eu, du reste, un impact considérable en Pologne.

Dans le procès de Torun, "l'innocence" de Jaruzelski n'apparaît qu'aux yeux des gouvernements occidentaux qui, depuis quelques mois, ne lui comptent plus leurs appuis.

Claude Leuwen

Autriche :

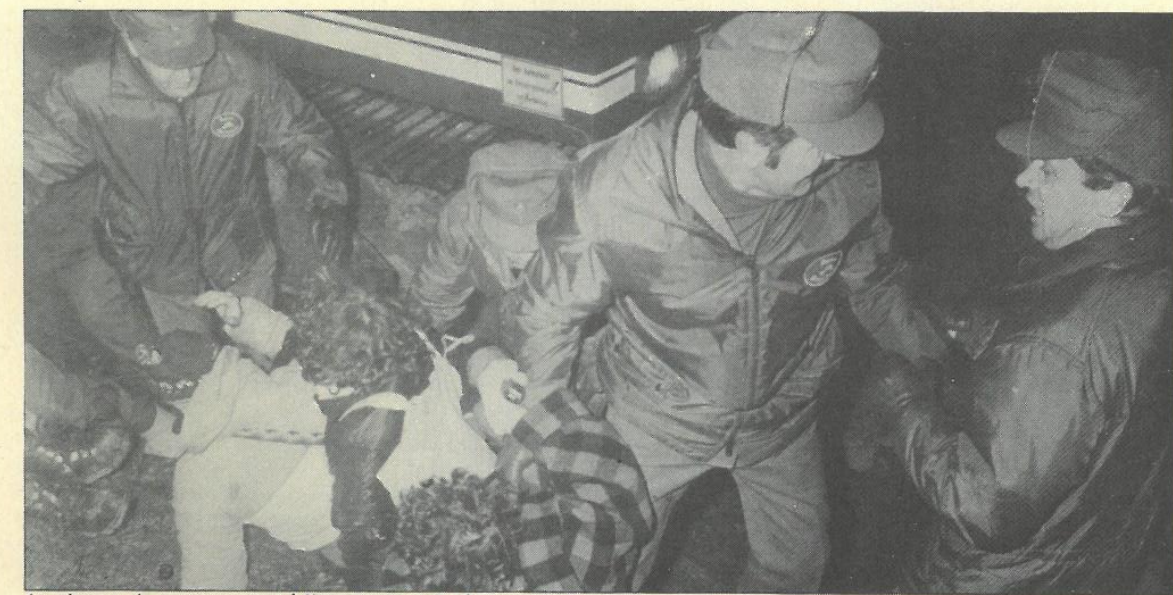
## VICTOIRE ÉCOLO- GISTE

Depuis plus de deux ans, le projet gouvernemental du barrage de Hainburg, sur le Danube, est un dossier brûlant de la vie politique autrichienne. Le gouvernement, les milieux d'affaires, la direction de l'ÖGB (Confédération syndicale autrichienne), des fractions majoritaires des deux partis de la coalition au pouvoir (parti socialiste flanqué du petit parti libéral) et du parti populiste ÖVP, le grand parti conservateur de l'opposition, cherchent à imposer cette construction. Les Verts, les écologistes et l'extrême-gauche (notamment nos camarades du GRM, Gruppe Revolutionären Marxisten) la combattent. Ils soulignent que le gouvernement n'a pas pu apporter la preuve du besoin, l'Autriche étant exportatrice d'électricité. Cette construction provoquerait en outre une catastrophe écologique ; elle anéantirait l'Au, une des dernières et des plus grandes forêts alluviales d'Europe.

En Autriche, la débâcle de Zwenterdorf est dans toutes les mémoires. Rappelons l'essentiel. Partisans du bétonnage, les promoteurs du barrage de Hainburg sont aussi pro-nucléaires. Négligent une opposition grandissante, ils avaient achevé la construction de la centra-

le nucléaire de Zwenterdorf. A la veille de son ouverture, l'hostilité au nucléaire était telle que les autorités durent soumettre la nouvelle centrale à référendum.

Le résultat fut sans appel. Une majorité s'opposait au recours à l'é-



La réponse du gouvernement à l'occupation : la répression

nergie atomique. Des milliards de francs avaient été gaspillés dans une centrale qui ne serait pas utilisée...

### Les promoteurs récidivent

Cependant, les travaux à Hainburg commencèrent malgré la législation autrichienne de protection de la nature et les conventions internationales protégeant le site de l'Au.

Ce coup de force a fermé autoritairement un débat qui avait largement divisé l'opinion publique. Il a soulevé une émotion considérable. D'autant plus que de nombreux milieux espéraient ouvertement que, dans la foulée, ils pourraient renverser la décision contre Zwenterdorf et obtenir l'ouverture de cette centrale. L'indignation devant l'annonce du début des travaux a stimulé une mobilisation extraordi-

naire, sans exemple depuis des années.

Cette mobilisation, très large par l'éventail des forces qui l'organisaient, a donné lieu à une première et importante manifestation à Vienne. La réaction à l'oukaze gouvernemental contre la nature souligne la puissance mobilisatrice des "thèmes écologistes".

### Matraques contre écologistes

La répression fut brutale. Matraques et canons à eau, voilà la réponse d'un pouvoir sans projet, sinon le profit de ses supporters. Par centaines, des militants écologistes se rendent, en plein hiver, sur le site de Hainburg. Ils l'occupent pour empêcher l'ouverture des travaux. Grèves étudiantes, concours d'affiches, radios libres..., on ne compte

plus à Vienne les initiatives prises pour populariser la résistance, la désobéissance civile au projet officiel.

La crise politique s'aggrave lorsque le gouvernement fait attaquer le camp des écologistes. En pleine nature, les compagnies des forces de l'ordre prennent position pour imposer la destruction d'une forêt.

Début 1985, le gouvernement cède et suspend les travaux jusqu'à l'organisation d'un référendum où les Autrichiens se prononceraient sur le projet. Un sondage est alors publié dans la presse quotidienne. Il révèle que 38 o/o des citoyens répondent "oui" à la question : "souhaitez-vous des Verts dans le prochain Parlement ?". Affaire à suivre.

Ehrenzweig



**DOMINIQUE  
SCHEDER**

# En sortant de l'hiver



A la fin de l'année 84, Dominique Scheder nous a fait le plaisir de sortir un nouveau disque : "Incorrigible Hiver". A cette occasion "La Brèche" est allée discuter avec lui.

**La Brèche :** Dominique, je me souviens qu'on t'entendait beaucoup à Lausanne, Genève et environs il y a quelques années. Ensuite tu as arrêté de chanter. Maintenant tu chantes de nouveau et tu sors un deuxième disque. Raconte-nous cela. Parle-nous d'*Incorrigible Hiver*. Quel est le lien entre tes chansons très "choses de la vie ici" et ta vision des choses ? Et aussi quelle est ta vision des choses ?

**Dominique Scheder :** Ce qu'il y a entre ces trois ans, c'est que j'ai fait une déprime dont j'ignore les causes exactes. J'ai suivi une réadaptation professionnelle, je travaille comme aide de bureau. Avant je travaillais, en tant que psychologue, avec des enfants perturbés, exclus du système scolaire habituel. Au cours de cette dépression, je suis allé dans des ateliers protégés où j'ai côtoyé une grande misère affective et sociale. Dans ces "ateliers occupationnels", ce qu'on peut appeler un sous-prolétariat travaille en fait comme en usine et est payé 2 francs/l'heure. On peut dès lors se demander si c'est la seule réponse que l'institution peut donner à des gens en détresse.

En atelier protégé, il n'y a pas de révolte, les gens sont dociles. La réadaptation veut replacer les gens dans le système, selon des critères de rendement. C'est critiquable dans l'ensemble. Pourtant pour moi, ça a été bénéfique, mais je sais bien qu'on ne me parlait pas exactement comme aux autres, car j'étais allé à l'université. Je pense qu'il pourrait y avoir une meilleure prise en charge

dans l'accueil de ces gens qui sont en fait faibles, un rapport qui soit autre chose que le rendement. L'atelier protégé est une copie de l'usine.

Cela a été pour moi une expérience de mise en contact avec le monde de la souffrance que j'ignorais ou dont je parlais avant sans l'avoir vécue.

Malgré une grande souffrance intérieure, je n'ai pas arrêté de me considérer comme un privilégié parce que j'avais un foyer, une famille qui m'a soutenu alors que la plupart des camarades là-bas vivaient en institution et étaient dans une grande solitude. Je n'étais pas en état de contester tout cela, c'est ce qui m'a fait le plus de mal pendant ces trois ans : ne pas pouvoir contester, m'exprimer. C'est une grande joie de m'exprimer à nouveau.

Pendant ces trois ans, pendant des périodes où j'allais mieux, je travaillais avec des adolescents et j'ai aussi fait des fouilles archéologiques.

Je me suis aussi heurté au système psychiatrique. Quand on souffre comme ça, le problème est qu'on est obligé de faire appel aux institutions,

**Dominique Scheder, *Incorrigible Hiver*, LP FM 84025, Fata Morgana Records. En vente en magasin ou au No (021) 26 49 77.**

mais on se rend compte qu'elles ne peuvent pas grand-chose et on se retrouve très seul face à sa souffrance. En plus, on est exclu du système économique.

Il y a des causes endogènes à une dépression, mais il y a aussi de quoi flipper ! (Quand ça m'est arrivé, mon travail marchait bien, la chanson aussi, j'avais un écho auprès du public.) Je préfère à cela mille fois avoir une angoisse constructive, pouvoir répondre à l'agression permanente du milieu.

Ma prise de conscience vient de 68, une prise de conscience de type écologique,

la mort des villages, la disparition de la vie sociale des villages.

Mes premières chansons, c'était *Fernando, Emilio, on fait des combines dans ton dos*, contre l'initiative sur la surpopulation étrangère. Et aussi une chanson sur le village :

*"Plus vite que mon âge  
passent les paysages  
et en quelque dix ans  
s'en vont gestes et gens."*

A mon avis, le système capitaliste fabrique des solitudes et détruit le tissu social. On le voit bien justement pour les exclus de notre société qui ne trouvent pas leur place. Si on n'est pas rentable, on "crève". Il n'y a pas de réponse pour celui qui ne supporte pas ce système. On en devient malade. Il y a des échappatoires comme l'art (quoiqu'il soit régi par les règles du marché — je ne parle pas de moi dans ce cas). Les possibilités de créer une vie alternative sont de plus en plus réduites.

*Incorrigible Hiver*, c'est une chanson que j'ai faite en sortant de ma déprime, de la grisaille. On brûle le Bonhomme Hiver. D'ailleurs j'espère toujours un grand printemps, le grand printemps. Parce qu'il n'y a plus d'île déserte (je le dis dans une chanson), on ne peut plus se fabriquer un bonheur égoïste, les échos du monde bruissent à nos oreilles. Je le dis dans une prochaine chanson (inédite) :

*"En espérant un tête-à-tête  
avec toi mon amie  
sur une libre planète  
où ruisselle la vie."*

C'est une de mes préoccupations. Je vis des choses magnifiques dans ma vie privée. Je connais l'amour, l'amitié. Et quand on met en parallèle nos joies avec la dureté du monde qui nous entoure, qui est fait de violence, de haine, c'est difficile de trouver un équilibre là-dedans. Ce n'est pas étonnant que certaines fois la houle du monde nous fauche complètement. Pour illustrer ce que

je viens de dire, toutes les joies qu'on éprouve et qu'on ne peut pas partager :

*"Trop de lumière m'aveugle  
trop souvent je danse seul  
trop de misère m'engueule."*

J'essaie aussi de garder un certain humour, moyen de dramatiser la situation.

Mes préoccupations, ce qui me touche, c'est aussi la brume qui submerge la Suisse après chaque votation ; je me retrouve toujours avec la minorité. J'avais fait une chanson où je cite Engels et qui décrit bien ce qui se passe en Suisse :

*"Tant qu'un mode de production  
se trouve sur la  
branche ascendante de son  
évolution, il est acclamé,  
même de ceux qui se  
trouvent désavantagés par le  
mode de répartition corres-  
pondant."*

J'avais illustré cette pensée car j'ai travaillé en usine, sur des chantiers, à la poste. J'ai été surpris de voir le conformisme des ouvriers ou des employés qui enviaient la belle voiture du patron, qui gueulaient contre les étrangers, des choses comme ça.

**Dominique Scheder chante le samedi 26 janvier, à l'Echandole, Château D'YVERDON, à 20h30, accompagné au piano par Julien Galland. En première partie de cette soirée chanson romande, l'auteur compositeur interprète de Nyon Didier Pinget. Entrée : Fr. 12.- ; ét., appr. : Fr. 8.-. Loc. : (024) 21 47 74.**

Dans mes chansons, je parle des choses qui me tiennent à cœur. Avant même que l'on ne parle de la mort des forêts, j'ai chanté :

*"De l'usine d'à côté  
s'échappe une fumée noire."  
Et je faisais dire au personnage :  
"Trop de gens baissent les bras  
que veux-tu que l'on y fasse  
quand le gibier fait des  
dégâts  
eh bien on ouvre la chasse."*

Si on écoute bien mes chansons, il y a un certain engagement, mais j'ai peu de chansons militantes. Je pense que l'action politique se passe sur d'autres lieux. Mais j'essaie de ne pas encourager l'idéologie dominante !

J'essaie aussi de parler des plus faibles comme *"Emile, débile léger"*, l'idiote du village, que l'on trouve maintenant en institution et qui avait quand même son rôle dans la vie sociale du village.

J'ai fait une chanson qui s'appelle *Sermuz*, sur un jeune homme qui avait été abattu alors qu'il s'enfuyait de Bochuz à vélo. C'est une "bévue", mais qui s'inscrit dans la froide logique de nos sociétés.

L'enfance aussi est un thème qui revient souvent dans mes chansons. J'ai travaillé avec des enfants (éducateur), j'ai fait des études sur ce sujet (Piaget), ma femme travaille avec des enfants. Pour moi, chaque enfant qui naît est une petite révolution et c'est chaque fois une désillusion lorsqu'on le voit entrer un peu plus dans le moule de la société, perdre peu à peu son imaginaire.

Le rêve est aussi un thème qui intervient dans mon dernier disque. J'ai fait un gag sur un rêve que j'ai fait : des flics jouent au mikado avec leurs matraques sur la place de la Gare à Lausanne (*Rêve retour*).

## À ÉCOUTER...

Dans *Le Voyage est terrible*, j'ai voulu faire un signe à tous les sensibles, à tous les êtres qui n'ont pas une forte carapace et qui sont un peu déroutés par l'ambiance environnante. On voit qu'il y a une attaque orchestrée contre ceux qui essaient de changer deux ou trois choses, dans d'autres pays aussi, au risque de leur vie :

*"Contre la terreur et l'immonde,  
pour que vive la liberté,  
des frères luttent par le monde :  
un grand fleuve de sang  
versé."*

Dans *La Brèche* du 1er décembre (No 331, réd.), il y a un article "Des famines fabriquées" qui est très intéressant. Dans une de mes chansons *Tourne la broche*, je fais la description d'une bouffe comme on en fait beaucoup chez nous et je termine par :

*"Famines des pays lointains ;  
ici commence le festin."*

Et il y a un transistor qui annonce la guerre civile au Salvador. On me traite souvent de chanteur régionaliste. Je parle un langage régional mais mes préoccupations sont plus profondes.

Je suis allé en vacances sur l'île de Gozo, voisin de Malte, et j'ai remarqué les mêmes attaques du système que celles qu'ont subies nos villages (petits paysans qui crèvent et qui doivent vendre leur terre).

Depuis quelque temps, je participe à des mouvements politiques. (Avant, j'étais seulement sympathisant.) Et j'ai été très déçu des luttes sectorielles entre les courants de la gauche ou de l'extrême-gauche. Par exemple, pour les élections communales de Lausanne, il n'y avait pas d'accord alors qu'on a tous le même ennemi de classe.

C'est clair qu'un parti ne présente pas tous les désirs, toutes les volontés de changement, mais il y contribue. A un moment donné, il faut bien choisir. Entre le rêve du grand soir et le travail quotidien du militant, il y a un grand fossé.

J'aimerais terminer par un petit quatrain que je dédie aux amis que je me suis faits par la chanson et ils sont nombreux (c'est un grand privilège que de pouvoir s'exprimer et j'en suis bien conscient) :

*"En chantant comme un fou  
sous le ciel vermoulu  
s'est ouvert un verrou  
j'ai un ami de plus."*

Propos recueillis par  
Lurette Romuald

### CINÉMA CINÉMA CIN

Du 14 janvier au 16 février, la Cinémathèque suisse, Casino de Montbenon nous offre un programme très alléchant. Les films muets d'Ernst Lubitsch, tournés en Allemagne entre 1917 et 1922, avant qu'il n'émigre aux Etats-Unis et y devienne le "père de la comédie américaine". Et le "nouveau cinéma polonais", des films tournés de 1979 à 1983. En plus, quelques œuvres du cinéma polonais de 1948 à 1973, donc "Le couteau dans l'eau", de Roman Polanski, "La passagère", de Andrzej Munk, "Pharaon", de Jerzy Kawalerowicz, etc. Renseignements à la Cinémathèque au No (021) 20 93 46.



Bhopal:

## UNE CATASTROPHE PLANIFIÉE

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, la ville indienne de Bhopal, dans l'état de Madhya Pradesh, était transformée en une vaste chambre à gaz. Sur ses 900'000 habitants, quelques 200'000 ont inhalé de l'isocyanate de méthyle (MIC) s'échappant de l'usine de pesticide Union Carbide, filiale indienne du trust américain, dont le siège est à Genève. Au moins 2.500 personnes ont été fauchées par ce gaz toxique décrit dans le manuel de l'entreprise "comme un produit chimique extrêmement dangereux", à tel point "qu'il faut éliminer toute possibilité de contact humain". Selon les sources médicales indiennes disponibles, plus de 125'000 personnes ont tenté de recevoir des soins. Mais personne ne peut encore prévoir les effets à moyen et long termes du MIC sur ses victimes. Déjà sont relevées des lésions du foie, des poumons, de la peau, des troubles neurologiques et de la vue.

### La dose ... fatale

La tragédie de Bhopal illustre la nature des catastrophes dites technologiques qui peuvent frapper des grandes agglomérations et des collectivités entières. Elles commencent quand elles surviennent, car elles distribuent la mort en différé et frappent, plus d'une fois, la descendance des premières victimes. Elles mettent en relief le droit que s'arroge une minorité, possédant les moyens de production, de dicter l'avenir d'une collectivité, d'une ville.

Il est donc naturel que Bhopal suscite dans la presse des explications faisant appel à deux thèmes. Le premier est illustré par le "Journal de Genève" qui, dans son éditorial, invoque "la dose de fatalité, les éléments imprévus et la faiblesse humaine." (12 décembre 1984). Le second s'étale dans la presse dite économique. Il met l'accent sur la nécessaire lutte des industriels pour combattre les "craintes irrationnelles des populations ignorantes". Et pour cela, quel meilleur remède que le secret, l'information tronquée, les rapports lénifiants ? "Le progrès technologique" — lisez la marche sans entrave des affaires capitalistes — nécessite selon eux une limitation de la démocratie, qui doit s'arrêter au seuil de l'entreprise, lieu sacré de l'initiative privée.

### Hasard ? Non

Or, un examen un peu approfondi de l'accident de Bhopal confirme la constatation effectuée par Patrick Lagadec, dans une étude systématique des grands accidents industriels modernes: "L'accident est le plus souvent l'aboutissement d'un processus engendré par le système, suivant des chemins identifi-  
fiables. (...) L'accident prévient, et

de multiples reprises. Une catastrophe est produite, organisée: elle n'est pas le fait du hasard" (1). De plus, Bhopal illustre que, en économie de marché, le capitaliste ne prend pas en compte les coûts sociaux de ses opérations, si ce n'est que très partiellement sous la contrainte de la loi, des syndicats, de la population organisée. Dans le régime capitaliste la "règle du jeu pour l'entrepreneur consiste à internaliser les profits tout en externalisant les coûts sociaux", soit la pollution des hommes comme de la nature (2). Lagadec arrive d'ailleurs à une conclusion proche lorsqu'il écrit: "La motivation du profit est banale, loin d'expliquer à elle seule les catastrophes, mais néanmoins présente et parfois de façon décisive" (3). Ainsi, le respectable Times of India, après une enquête sur Union Carbide, accuse le trust de "crime" et souligne qu'il "avait attaché plus d'importance à la production et au profit qu'à l'entretien" (Neesweek 24 décembre 1984).

### Des accidents en chaîne

Six accidents significatifs ont jalonné l'histoire de la filiale d'Union Carbide qui produit des pesticides, parmi lesquels le SEVIN et le TEMIK (4). Le MIC est utilisé pour la production de ces pesticides. La manipulation et l'usage des pesticides provoque dans le "tiers monde" 10'000 morts de paysans travailleurs par an et plus de 1,5 millions de lésions (5)!

La régularité des accidents à Bhopal est remarquable: novembre 1978, décembre 1981, février 1982, octobre 1982, décembre 1982 et février 1983 (India Today, 31 décembre 1984 et Economic and Political Weekly, Bombay, 15 décembre 1984).

Ces accidents ont impliqué plusieurs fois d'importantes fuites de

gaz phosgène, composant principal du célèbre gaz moutarde de la première guerre mondiale. Ce gaz se trouve à une concentration de 10/0 dans les cuves où était stocké le MIC qui s'est "enfui" ! Mieux, l'accident du 5 octobre 1982, qui a vu la défaillance de valves de sécurité dans le secteur de la production du MIC, fournissait tous les éléments permettant d'anticiper la catastrophe de décembre 1984. Il pouvait fournir les indications nécessaires pour des mesures préventives. A chaque accident, les autorités de l'Etat ont fait quelques vagues recommandations et ont continué à laisser signer les formulaires d'inspection affirmant: "Tout est normal".

Cependant, les dangers étaient dénoncés avec force détails. Un journaliste, Raajkumar Keswani, avait écrit une série d'articles documentés dans un hebdomadaire en hindi, Saptabik Report, le 17 septembre, le 1er octobre et le 8 octobre 1982. Les titres étaient prophétiques: "Sauvez, sauvez s'il vous plaît cette ville !"; "Bhopal sur un cratère de volcan"; "Si vous ne comprenez pas, vous serez liquidés" (India Today, id.). Ces articles lui valurent des réponses péremptives du ministre de l'Etat, qui affirmait en décembre 1982, devant l'Assemblée: "Il n'y a pas de danger posé par l'usine de Bhopal".

En 1982, un ancien travailleur d'Union Carbide avait aussi apposé quelques affiches aux alentours de l'usine. Elles expliquaient qu' "A cause du gaz toxique, la vie de milliers de paysans et de travailleurs peut être mise en danger. Il y a des centaines d'incidents dus à l'insuffisance des normes et règles de sécurité" (Neesweek, 24 décembre 1984).

### Le crime des "économies"

Pour tenter de se disculper et de charger les responsables indiens, la direction américaine d'Union Carbide a diffusé, peu après l'accident, un rapport de ses experts datant du 28 juillet 1982. Il concluait à l'existence de "10 défauts majeurs" qui "créent un potentiel pour un grave accident" (Financial Times, 11 décembre 1984). Evidemment, Union Carbide ne peut s'en sortir avec cette pirouette. Premièrement, pourquoi ce rapport a-t-il été gardé aussi longtemps se-

cret et n'a pas été donné à la connaissance des travailleurs, des autorités ? Deuxièmement, en tant qu'actionnaire majoritaire de la filiale indienne (50,90/0 des actions, pour "apport de haute technologie"), le trust américain pouvait interrompre la production tant que les défauts constatés n'étaient pas éliminés. Troisièmement, Union Carbide "admet que ses inspecteurs ne sont jamais retournés sur place" (Business Week, 24 décembre 1984).

L'examen de la gestion de l'usine de Bhopal révèle aussi combien la recherche effrénée d'"économies" — présentées comme un critère d'efficacité — se fait au détriment de la sécurité. Tout d'abord, l'usine ne dispose pas d'un système de sécurité informatisé, au contraire d'une usine qui produit du MIC à Institute (Virginie occidentale). Ces systèmes sont pourtant une pièce maîtresse d'un mécanisme de sécurité permettant d'intervenir rapidement en cas de fuite de gaz toxique. Leurs coûts ne sont pas élevés: entre 60'000 et 100'000 dollars pour une usine chimique (International Herald Tribune, 21 décembre 1984). Le Président directeur général d'Union Carbide gagne 800'000 dollars (1,7 mios de francs suisses) par année ! Ensuite, la direction de l'entreprise n'a cessé de diminuer le nombre d'opérateurs dans l'unité de production du MIC. De 12 ouvriers opérateurs, elle a passé à six. Elle a réduit le nombre de surveillants de 3 à 1; elle a supprimé l'opérateur d'entretien pour l'équipe de nuit et laissé en poste, durant la nuit, qu'un seul ingénieur de surveillance pour tous les départements (India Today, id.).

Enfin, elle a quasiment supprimé les cours de formation de bon niveau. Ceci n'empêche pas notre bonne presse d'accuser le "manque de qualification" des travailleurs indiens... Enfin, dans la mesure où les ventes n'étaient pas au beau fixe, les investissements d'entretien étaient réduits à la portion congrue. Irvin Selikoff, du New York Times, explique: "Vous savez que vous devrez dans quelques années remplacer une entreprise. C'est pour cela que vous la laissez se détériorer. Les responsables de la chimie sont des gens intelligents et compétents, mais ils tiennent surtout compte des contraintes de la rentabilité" (cité dans Afrique-

Asie, 31 décembre 1984). Il est donc logique qu'Union Carbide non seulement ait délaissé cette entreprise, mais qu'elle n'ait pas introduit des procédés de fabrication de pesticides sur la base d'autres réactions chimiques comme le fait Sumito Chemical au Japon, ou avec des procédés qui évitent le stockage de MIC, comme Bayer en RFA ou Mitsubishi Chemical. L'alternative technique existe !

### Un crime pas cher

Donc, toute l'histoire de l'usine Bhopal conduisait à l'accident et aux défaillances cumulatives du système de sécurité. L'enquête d'India Today indique que l'unité de MIC était en fonction, alors que sur les cinq éléments du système de sécurité: trois étaient en révision depuis un certain temps, un n'était pas en condition de fonctionner et le dernier s'est avéré inutile. Le crime parfait ! En effet, le manuel de l'entreprise souligne qu'au moins deux des éléments du dispositif de sécurité doivent fonctionner si l'unité de MIC est en service.

Dans tout cela, il n'y a donc rien de hasardeux. Il y a la mécanique imparable de l'économie de marché du secret et du pouvoir omnipotent liés à la propriété privée. Il y a aussi la prise en compte du bas coût de la population ! Business Week donne la morale de l'histoire: "Comme un contre-maître gagne moins de 100 dollars par mois (un manœuvre 2,70 francs suisses par jour, A.U.), la valeur totale des dommages (sic) ne risque pas d'être massive". Les patrons indiens pensent de même: "La totalité du monde des affaires indien est aux côtés d'Union Carbide. Demain, cela pourrait être leur tour" (24 décembre 1984) ... non pas de crever, mais de devoir payer quelques miettes pour une catastrophe planifiée.

A. UDRY

1— Patrick Lagadec "La civilisation du risque", pg. 103 et 221 — Le Seuil — 1981.

2— William Kapp "Les coûts sociaux dans l'économie de marché" — Flammarion — 1976.

3— Lagadec, pg. 127-128.

4— Le Temik est interdit d'utilisation dans des Etats aux USA (in This Times, 8 janvier 1985).

5— Rapport de Charles S. Pearson dans "International Herald Tribune", 15-16 décembre 1984.



Après l'accident, exode de masse loin de Bhopal